Le № 2 Fr. No 224 2 février 1980 onzième année

la brèche

organe bimensuel de la
Ligue Marxiste Révolutionnaire
section suisse de la IVe Internationale

DOSSIER

LE PCF ET L'UNITE OUVRIERE

LA DOCTRINE CARTER :

GUERRE AUX REVOLUTIONS

AFGHANISTAN

1. L'intervention de la bureaucratie soviétique en Afghanistan suscite une campagne massive de l'impérialisme sur les possibilités d'une troisième guerre mondiale dont l'URSS serait la principale menace. Derrière cette campagne — qui réveille jusqu'aux poncifs les plus grossiers du "péril d'Attila"

suite page 12

Assurance maternité et lutte syndicale p.4

sommaire

EDITO
Le 2ème pilier balayé par les vents ? 3
Ritschard aux finances : au profit de qui ? 3
SOCIAL
Arts graphiques : la protection de la maternité : une revendication secondaire ? 4
Assurance maternité : un premier bilan de la campagne 4
Horlogerie : sous le signe de la combativité 5
Syndicats : inflation et salaires 5
Formation professionnelle : le sabotage "démocratique" de l'initiative syndicale genevoise 8
Jura-Sud
DIP : Département des Interdictions Professionnelles 9
Faits et Méfaits 10
DOSSIER FRANCE
Le PCF : retour aux années 30 ?
Pour l'unité ouvrière 6 - 7
INTERNATIONAL
GRANDE-BRETAGNE : les sidérurgistes contre le gouvernement Thatcher 10
NICARAGUA : l'organisation des femmes dans la révolution 11
AFGHANISTAN : l'intervention soviétique fait le jeu de Carter
déclaration du BP de la LMR 12
USA : bruits de bottes à la Maison Blanche 12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :
6 mois, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : . . . . . fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : . . . . . fr. 80.-
Outre-mer : . . . . . prendre contact avec nous
abonnement de soutien : . . . . . fr. 100.-

Lausanne. *(préciser le type d'abonnement).*
Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17 CCP 10-25669
Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

ELECTIONS BALOISES : LE PS PERDANT

Les premiers résultats des élections au Grand Conseil bâlois indiquent un succès des POCH et du Parti radical. Du côté des perdants, l'Action Nationale, le Parti du Travail et le PS. Quatre des candidats au gouvernement ont obtenu la majorité au premier tour : deux radicaux, un démocrate-chrétien et un socialiste. Hofer (PdT) rassembla 10 240 voix, Labhard (POCH) 9 137 voix et Witschi (POCH) 7 647 voix. Notre camarade André Froidevaux obtient 2 951 voix (environ 5 o/o des suffrages), ce qui est un bon résultat. Nous reviendrons dans la prochaine brèche plus en détail sur ces élections.

La bureaucratie réprime l'opposition : Sakharov déporté, Danisz condamné !

Le 22 janvier, le KGB (police politique) exécuteur des basses oeuvres de la bureaucratie soviétique, a déporté l'académicien Andreï Sakharov et sa compagne Helena Bonner. Assigné à résidence à Gorki, une ville située à quatre cents kilomètres de Moscou et fermée aux étrangers, le porte-parole de l'opposition est ainsi réduit au silence, en prévision des Jeux Olympiques.

Quelques jours plus tard, en Tchécoslovaquie, Josef Danisz, ancien avocat de Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, était condamné à plusieurs mois de prison. En s'attaquant à Danisz, le pouvoir de Husak entend dissuader tous ceux qui voudraient défendre les militants du VONS et de la Charte 77. Rappelons qu'à fin décembre, le tribunal supérieur de Prague confirmait en appel les condamnations scandaleuses qui frappèrent Petr Uhl et ses camarades militants du VONS.

Ces contributions de la bureaucratie à la campagne anticommuniste de Carter, ces actes de peur devant l'opposition font apparaître une fois encore le caractère contre-révolutionnaire et criminel du stalinisme. Raison de plus d'amplifier notre solidarité avec les opposants dans les pays de l'Est.

SI NOS ACTIVITES ET NOTRE POLITIQUE VOUS INTERESSENT :

PRENEZ CONTACT

LIGUE MARXISTE REVOLUTIONNAIRE
Section suisse de la IVe Internationale

case postale 13, 2 500 Bienne 4
case postale 829, 2 301 La Chaux de Fonds
case postale 59, 2 800 Delémont 1
case postale 28, 1 700 Fribourg 6
case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2
casella postale 225, 6 901 Lugano

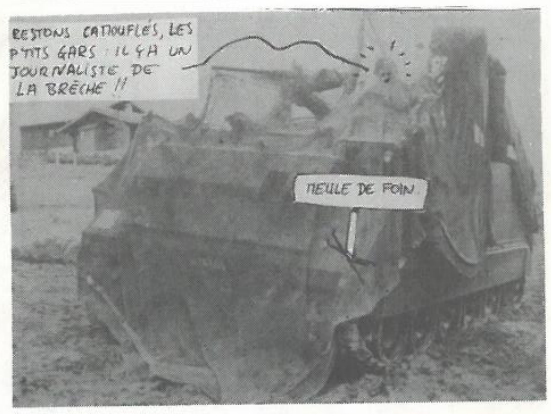

LMR INFOS

LAUSANNE, vendredi 15 février, à 20h., salle des XXII cantons, **meeting de solidarité avec le Nicaragua,** avec une représentante de l'Association des femmes nicaraguayennes Luisa Amanda Espinosa. Organisé par le Comité Nicaragua - Lausanne.

BIENNE, mercredi 6 février, à 20h.15, au Restaurant Saint Gervais, rue Basse, assemblée publique de la LMR : **Les nouveaux développements de la situation mondiale en Iran et en Afghanistan,** quelle réponse des marxistes révolutionnaires ?

LAUSANNE, vendredi 8 février, rue de la Tour 8bis, cercle Brèche : **"Quel jugement sur l'intervention soviétique en Afghanistan ?".**

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES !

FETES DE SOLIDARITE AVEC LE NICARAGUA

FRIBOURG

Salle Saint Pierre

sa 16 fév., dès 15h. : montage audiovisuel sur le Nicaragua. Exposé d'un journaliste, probablement *Jean-Claude Buhrer* du "Monde". Le soir : orchestre folklorique sud-américain. Org. : Comité de solidarité avec le Nicaragua – Fribourg.

GENEVE

Salle des fêtes de l'école de Cointrin ch. du Ruisseau 39

sa 16 fév., de 14h. à 03h. : 14h. : groupe de musique bolivien – 16h. : forum sur *les femmes au Nicaragua* – théâtre pour enfants – film vidéo *"Nica libre"* de la TV suisse italienne – 17h.30 : 2ème forum *l'Amérique centrale* avec diapos du Guatémala – bouffe, musique folk – 20h. : **table ronde,** introduite par le maire de Meyrin et un représentant du FSLN, avec des journalistes et des personnalités – 22h.30 : groupe folklorique nicaraguayen – 23h.30 : bal. Org. : Association suisse romande de solidarité avec le Nicaragua – Genève.

GENEVE

Maison du quartier de la Jonction 18bis avenue Sainte Clotilde

du ve 1er fév. au sa 16 fév. : *Journées d'information sur la situation italienne,* organisées en collaboration avec les *Colonies Libres Italiennes* (tél. 28 07 69).

du ma 19 fév. au sa 1er mars, 20h.30 : *"La Sud-Américaine",* de et avec *Graciela Sawicki.*

Pic-plouc, impasse rue du Lac

sa 9 fév., 21h. : *Serge Vandenacker* et ses musiciens (chanson).

sa 16 fév., 21h. : *Michel Buzzi, Gaston Schaefer.*

New Morning

lu 4, ma 5 fév. : *The Love of Life Orchestra (Lolo),* musique fusion de la punk rock et de la musique minimale, répétitive. Org : Centre d'art contemporain.

LAUSANNE

Cinémathèque, aula de Béthusy

cycle Luis Buñuel

ve 8 fév., 19h. : *La mort en ce jardin* (1956) – 21h. : *Tristana* (1970).

ve 15 fév., 19h. : courts métrages de *Johan van der Keuken : L'enfant aveugle, Le mur, Leçon de lecture, Les Palestiniens* (présence de l'auteur) – 21h. : *Robinson Crusoe,* de Buñuel (1952).

Au fou créatoire, Café suisse, Palud 8

jusqu'au me 6 fév. : *Clément Ratelle.*

Théâtre Kléber-Méleau
Ancienne usine à gaz de Malley

ve 1er, sa 2, di 3, je 7, ve 8, sa 9 fév., à 20h.30 (sauf di 3 à 17h.30), dans la petite salle : *"Ce que j'en ai fait",* montage poétique de Michèle Maillard d'après l'oeuvre du poète grec *Yannis Ritsos "Sous l'ombre de la montagne".* 15.-, ét., app., AVS 12.-.

Cinéma d'ORON (Oron-la-Ville)

je 14, ve 15, sa 16 fév., 20h.30 : *L'Ami américain,* de Wim Winders, avec B. Ganz.

Cinéma de la Grande salle – CHEXBRES

ve 1er, sa 2 fév., 20h.30 (sa 16h aussi) : *Une nuit à l'opéra* avec les *Marx Brothers.*

ma 12, me 13 fév., 20h.30 : *Norma Rae,* de Martin Ritt (1979, USA).

Musée des arts décoratifs, Villamont 4

je 7 fév., 20h.15 : *Marcel Cellier* présentera les curiosités musicales et instrumentales du peuple roumain, dans le cadre de l'exposition *"Costumes et parures populaires de Roumanie"* (jusqu'au **di 10 fév.**).

Tournée du **Groupe T'Act :** *"Théâtre de chambre".*

YVERDON, ma 5 fév., Théâtre municipal;
ORBE, sa 9 fév., Théâtre des Jeunes d'Orbe
MONTREUX, je 14, ve 15, sa 16 fév., Théâtre du Vieux-Quartier.

Olympe Pique

35 jours au secret, dans des conditions scandaleuses !

La presse a assez largement rendu compte des faits dénoncés récemment par le GAP (Groupe Action Prison) et le "Comité contre l'isolation" (ZH), lors d'une conférence de presse : W. Stürm est resté 35 jours au secret, au Bois-Mermet, dans des conditions matérielles et morales inadmissibles. Les faits ayant déjà été développés par la presse, il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. En revanche, nous publions l'appel (non cité par la presse) qui a été diffusé à cette occasion. Il a été signé par une centaine de personnalités et d'organisations, dont, en Suisse romande, les noms qui suivent. Rappelons encore que nous nous sommes associés à cet appel non seulement à cause des conditions scandaleuses faites à W. Stürm, mais parce que nous condamnons et la pratique du secret et le fait que la Suisse est l'un des derniers pays du monde, comme l'écrivait Myriam Meuwly "où un inculpé au secret ou non, n'est pas autorisé à voir immédiatement un avocat". Voici cet appel :

"Quelques jours seulement après les vives accusations formulées par Me Robert Badinter à l'encontre de la procédure inquisitoriale du canton de Vaud, nous sommes amenés à alerter l'opinion à propos d'un récent exemple, qui montre à quel point les autorités de ce canton font fi des droits des prévenus arrêtés.

Walter Stürm, arrêté à Vevey le 26 novembre 1979, a en effet été mis au secret, en détention préventive au Bois-Mermet, par le juge d'instruction de Vevey qui l'a inculpé de vol. Les autorités compétentes, tant vaudoises que zurichoises, ont tu cette arrestation; cela étonne lorsqu'on se souvient des manchettes fracassantes qui annoncèrent la fuite de Walter Stürm du pénitencier de Regensdorf (ZH), l'été dernier.

On peut se demander si ces autorités ne veulent pas cacher par leur silence les conditions de détention de Walter Stürm au Bois-Mermet, conditions que nous ne pouvons que qualifier d'indignes et inhumaines.

Walter Stürm a été placé au secret pendant 35 jours, dans un cachot. Les conditions d'hygiène y étaient scandaleuses (lumière artificielle, cellule à peine chauffée, interdiction de la promenade, privation des affaires de toilette pendant des semaines). Par ailleurs, W. Stürm fut complètement isolé de l'extérieur pendant près de 6 semaines, se voyant refuser le droit d'écrire et de prendre connaissance du courrier de son avocat. De plus, les décisions du Tribunal d'accusation autorisant par trois fois la prolongation du secret ne furent pas communiquées, empêchant ainsi l'exercice du droit de recours.

Les visites de l'avocat ne furent autorisées qu'après 6 semaines de détention. Aujourd'hui encore, elles doivent se dérouler dans des conditions jamais vues en Suisse, qui rendent un entretien normal impossible. Ces conditions de détention et les entraves faites au défenseur ne sont en aucune mesure nécessaires à la garantie des buts de l'enquête. Il s'agit de chicanes sans exemple qui visent à briser la volonté du détenu et à obtenir par la force un aveu, en blessant le détenu dans sa dignité humaine. On ne peut négliger le risque de voir de telles conditions détruire l'identité d'un homme.

Les soussignés adressent aux autorités compétentes du canton de Vaud une protestation énergique au sujet des faits relatés ci-dessus."

Aguet Pierre, député, secr. du PS vaudois; Berthoud Raymond, député, prés. du POP vaudois; Bonanomi Lydia, architecte; Castelnuovo Délia, écrivain; Castelnuovo Enrico, prof. à l'Uni.; Chastellain Pierre, chanteur; Cherpillod Gaston, écrivain; Clément Bruno, secr. syndical CRT; Cornuz Jeanlouis, écrivain; Dufner Monique, ass. sociale; Forel Armand, cons. nat.; Forster Gérard, secr. syndical FOBB; Gardaz Emile, animateur radio; Glardon Michel, sociologue, ancien Tuteur général; Golovtchiner Lova, comédien; Kolb Georges, animateur; Jaquier Alain, ass. social; Ménetrey Anne-Catherine, députée; Pahud Jean-Jacques, médecin; Pauli Laurent, prof. honoraire Uni.; Pavillon Olivier, empl. d'éditions; Peters Georges, prof. député; Pingeon Didier, chercheur Uni.; Queloz Jean, secr. général MPF; Robert Jacques, secr. syndical FOBB; Roulet Etienne, pasteur; Rumpf Louis, prof. de théologie; Roy Louis-Pierre, syndicaliste CRT; Schild Jean-Jacques, maître secondaire; Straehl Robert, psychologue; Théraulaz Yvette, comédienne; Thévoz Francis, médecin; Thévoz Michel, conservateur de musée; Villard Gilles Jean, chansonnier; Willener Alfred, prof. Uni.; Ziegler Annick, infirmière; Centre Martin Luther King; Groupe Action Prison; Ligue Marxiste Révolutionnaire; POP vaudois.

LE DEUXIEME PILIER BALAYE PAR LES VENTS ?

L'introduction des caisses de pension obligatoires (2ème pilier), promise de 1972 à 1975, attend maintenant depuis deux ans (!) dans la commission préparatoire du Conseil des Etats, qui rabote systématiquement le projet de loi adopté par le Conseil National. Récemment, cette commission a, pour la première fois, levé un peu le voile sur les secrets de ses travaux en publiant ses premières décisions importantes.

On peut déjà en retirer ceci :

1. La commission renonce à l'objectif d'un montant fixe pour les rentes – jusqu'ici 40 o/o du salaire coordonné . Seules les cotisations seront fixées. Ce que chacun touchera ensuite comme rente ... sera déterminé par l'inflation, qui atteint à nouveau les 10 o/o et plus en Europe.
2. La commission renonce au financement complémentaire des rentes pour la génération d'entrée (ceux qui ont moins de 40 ans de cotisations) par le biais d'une cotisation de solidarité entre les travailleurs. Le Conseil National avait adopté cette proposition en créant une fondation pour l'égalisation des charges sur le plan national. Ce refus signifie que, dans les nouvelles caisses de pension, les cotisations seront plus élevées et/ou les rentes seront plus basses que prévu. Reste à savoir si ce seront les travailleurs âgés qui devront payer des cotisations extrêmement élevées (20 o/o du salaire coordonné), ou si les jeunes seront aussi pénalisés par de fortes cotisations... parce que leur patron n'a pas créé de caisse de pension jusqu'ici. Selon la première variante, les travailleurs âgés deviendraient ainsi une force de travail plus "chère", ce qui ne ferait qu'accroître leurs difficultés lors d'un changement d'emploi.
3. "L'opinion dominante" de la commission est qu'il faut renoncer tout à fait à une égalisation des charges (pool). On supprime ainsi l'un des piliers de la conception actuelle du 2ème pilier qui, par cette péréquation, cherchait à unifier les 18 000 caisses existantes en un pilier relativement "solide" et qui aurait permis une diminution des cotisations en recourant dans une certaine mesure au principe de la répartition. Le système des caisses de pension reste ainsi une gerbe de roseaux qui, suivant leur force, se plieront plus ou moins au vent de l'inflation, ou même, tout simplement, se briseront. Cette "solution" rendra par ailleurs impossible une adaptation des rentes au renchérissement sans de nouvelles hausses des cotisations.

La loi d'application du 2ème pilier qui se prépare ici n'est rien d'autre qu'un compromis entre fractions de la bourgeoisie sur le dos des salariés. Les banques et les assurances ont tout intérêt à la réalisation d'un système de capitalisation coûteux qui alimentera leurs profits. Ces Messieurs ont pourtant "fait un geste" envers les patrons les moins aisés en maintenant les cotisations dans certaines limites. Ces marchandages peuvent encore se poursuivre longtemps.

Le mouvement ouvrier est resté jusqu'ici totalement démuni face à ce jeu cynique. Il paie le prix fort de ses positions antérieures :

* la démarche solitaire du PdT, qui lança son projet de "véritables pensions populaires", malgré ses lacunes, pour prendre de vitesse le PSS qui venait d'annoncer une telle initiative.
* le soutien apporté par le PSS et l'USS au projet bourgeois des "trois piliers" en retirant leur projet de pensions populaires au profit de l'introduction obligatoire du 2ème pilier. Cette politique, fidèle à la collaboration de classe des "partenaires sociaux", a conduit à l'impasse d'aujourd'hui.

Moins que jamais il ne peut s'agir maintenant de proposer une "meilleure variante" du 2ème pilier. Ce n'est que perdre son temps et ses forces. Car ce 2ème pilier n'apportera rien aux centaines de milliers de retraités d'aujourd'hui ou à venir qui doivent se contenter de la misère des rentes AVS. Ils ne seront pas inclus dans les caisses de pension. En outre, pour tous les autres, le 2ème pilier n'offrira qu'un rapport plus défavorable entre cotisations et rentes que ne l'offre l'AVS/AI, sans parler des désavantages supplémentaires comme les différences injustes entre les différentes caisses, la soumission de fonctionnaires syndicaux à la gestion de la fortune de ces caisses, etc...

La solution est donc ailleurs : dans l'extension de l'AVS/AI, l'assurance la meilleur marché et la plus sûre pour la vieillesse, les survivants et les invalides.

Ritschard aux finances :

AU PROFIT DE QUI ?

Après le naufrage de la TVA le 20 mai 1979, le calme semblait revenu sur la mer des finances fédérales. De nouvelles tempêtes sont toutefois annoncées. Durant la session de printemps 1980, le parlement traitera d'un nouveau paquet d'économies, ficelé par le Conseil fédéral à mi-janvier. Le voile sera bientôt levé sur le plan financier 1981-1983. Et déjà la bourgeoisie prépare une nouvelle loi financière, l'actuelle venant à échéance à fin 1982. Ritschard, fraîchement nommé à la tête des finances fédérales, et son parti, devront-ils mener la barque bourgeoise à bon port ?

La Confédération, dès 1975, s'est installée dans les chiffres rouges. Pour 1980, deux milliards de déficit sont prévus au budget. De plus en plus violemment la discussion s'est engagée sur le problème du rétablissement de l'équilibre budgétaire. Fallait-il procéder à une réduction des dépenses ou à une augmentation des recettes ? L'origine de ce développement réside sans aucun doute dans la crise que connaît l'économie capitaliste internatonale. De manière plus soutenue qu'auparavant, les finances fédérales feront passer les conséquences des contractions économiques au niveau politique : les impôts, la sécurité sociale, l'éducation et la formation, le blocage du personnel seront les thèmes concernés par cette évolution.

Au printemps, le parlement traitera d'un **paquet d'économies** et probablement du **plan financier 1981-83.** Pour la bourgeoisie, *"il est clair que l'assainissement ne pourra pas venir du côté des recettes"* (Bilanz, janvier 1980). La politique de réduction des dépenses touchera avant tout les salariés. Le mouvement ouvrier devra donc examiner attentivement les plans du Conseil fédéral qui seront publiés le 4 février.

L'armée sera choyée

Trois milliards seront consacrés par la Suisse à l'armée en 1980. Déjà les radicaux prennent prétexte des tensions internationales pour exiger une nouvelle augmentation des dépenses d'armement. Le slogan électoral des radicaux, "moins d'Etat", ne concerne visiblement que les dépenses sociales. Il en va de même pour le chef réactionnaire des arts et métiers, Otto Fischer, qui réclame à cor et à cris une réduction des dépenses sans dire un mot de l'armée. S'il s'agit d'économiser, alors l'armée est pour le mouvement ouvrier l'objectif no 1 : comme les différents sondages le montrent, la population est aussi de cet avis. La préparation de l'initiative introduisant le referendum pour les crédits militaires doit en conséquence s'accélérer.

L'organisation bourgeoise des finances

Fin 1982, l'actuelle réglementation des finances, qui contient l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) et l'impôt de défense nationale, arrivera à échéance. La bourgeoisie est d'accord pour faire peser de manière optimale le poids de la politique fiscale et les conséquences de ses économies budgétaires sur le dos des salariés. En même temps, elle ne cherche pas une confrontation frontale, mais tente de s'assurer la collaboration du PS. Sur d'autres questions, la bourgeoisie est bien moins unie. Concessions au PS, restrictions budgétaires ou politique de déficit, répartition des charges entre les cantons et la Confédération, donneront lieu à des différenciations significatives. La bourgeoisie paiera ainsi l'incapacité du parti radical à devenir, à travers les élections nationales de l'automne 79, la force clairement déterminante du camp bourgeois.

La silhouette du nouveau règlement des finances n'est pas encore très nette; mais la bourgeoisie a déjà quelques fers au feu :

* **L'ICHA** doit être élargie aux services et à des groupes supplémentaires de marchandises. Avec cet impôt indirect, on cherche à faire passer les salariés à la caisse.
* **L'impôt sur le trafic routier lourd,** produisant environ 350 millions par an, semble être la seule source de recettes supplémentaires acceptable pour les bourgeois : un petit sucre pour le PS.
* **Limitation des dépenses sociales et blocage du personnel** sont des piliers de la politique financière bourgeoise.
* A travers une opération longue et compliquée, la répartition financière entre la Confédération et les cantons sera modifiée.

Le rôle de Ritschard

Aussi longtemps que les bourgeois ne cherchent pas une confrontation frontale avec le mouvement ouvrier, ils laissent volontiers les réformistes leur tirer les marrons du feu. Ritschard, Hubacher et le PS ont dit oui en pleine connaissance de cause. Le PS poursuit consciemment sa politique de collaboration de classe, sans considération pour le mouvement ouvrier. Car Ritschard sera un obstacle pour les organisations ouvrières lorsqu'il s'agira de répondre unitairement aux attaques dans le secteur des finances. L'opération Ritschard est ainsi un facteur de division, qui pourra par exemple placer la VPOD (syndicat des employés communaux, cantonaux et fédéraux) devant de sérieux problèmes.

De la défensive...

Nous devons préparer le mouvement ouvrier à une défense décidée : contre le blocage et les réductions du personnel, contre le démontage social, contre le maintien ou l'augmentation des impôts indirects, des mesures de défense efficaces doivent être prises. Dans le mouvement syndical, trois des fédérations directement touchées par les finances fédérales (VPOD, Union-PTT, SEV) peuvent jouer un important rôle de pionnier.

... à l'offensive

Le mouvement ouvrier doit également entrer en lice avec des propositions offensives. Nous avons déjà mentionné le referendum contre les crédits militaires. D'autres possibilités existent au niveau de la fraude et de l'harmonisation fiscales. Enfin, il vaut la peine de réfléchir si le mouvement ouvrier ne devrait pas unitairement répondre à la réglementation financière prévue par un nouvel impôt sur la richesse.

We

Arts graphiques

La protection de la maternité : une revendication secondaire ?

L'actuel renouvellement de la convention collective dans l'imprimerie a un profil politique marqué : le Syndicat du livre et du papier (SLP), issu de la fusion de la Fédération suisse des typographes (FST) et de la Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonniers (FSORC), lutte pour la protection de la maternité et pour la suppression des différences salariales entre hommes et femmes, deux thèmes qui font aujourd'hui l'objet de confrontations sur le terrain politique aussi. La première ronde de négociations a eu lieu en janvier et la convention en vigueur a été dénoncée par le syndicat pour le 30 avril de cette année.

L'introduction de nouvelles techniques, les modifications profondes qu'elles ont entraînées dans la hiérarchie des professions, l'impact aussi du mouvement des femmes ont amené ce syndicat à se préoccuper toujours plus des conditions d'existence et de travail des 11 350 femmes qui sont salariées dans cette branche, soit le 27 o/o de la main-d'oeuvre totale.

Améliorer la position des femmes Surmonter les divisions entre hommes et femmes

Le contrat collectif, mis sur pied en 1977, contenait encore de graves discriminations à l'égard des femmes. Ainsi alors que le salaire minimum pour les travailleuses non-qualifiées était fixé à 1 536.- fr., il était de 340.- fr. supérieur pour leurs collègues hommes. La revendication syndicale actuelle d'un **salaire minimum de 2 000.- fr. pour les hommes et pour les femmes** est un pas concret immédiat pour dépasser cette inégalité.

A l'intérieur de la fédération syndicale, la sensibilisation sur la situation des femmes a amené ses membres à examiner chaque article du contrat sous cet angle précis. On voit ici très clairement le résultat concret de la campagne unitaire menée par les organisations de femmes, les syndicats et les partis du mouvement ouvrier autour de l'initiative pour une protection plus efficace de la maternité.

La revendication actuelle du syndicat est la suivante : **remboursement du montant complet du salaire durant 16 semaines, protection absolue contre le licenciement durant toute la grossesse ainsi que durant trois mois après l'accouchement et cela pour toutes les femmes.**

Changer de politique syndicale

Mais le test pour le syndicat de l'imprimerie et du papier est encore à venir. S'il est en effet relativement facile d'intégrer de telles exigences dans un cahier de revendications pour la convention, il est par contre beaucoup plus difficile de les obtenir. D'abord les revendications pour une amélioration du statut social de la femme ne sont pas les seules en négociations (voir le tableau ci-contre); ensuite la direction syndicale a une conception de la négociation qui est entièrement fondée sur un marchandage avec le patronat. Des revendications "marginales" passent ainsi rapidement sous la table.

Au contraire, les expériences ont montré que seule une activité du plus grand nombre possible de travailleurs et travailleuses de l'imprimerie pouvait permettre d'obtenir des succès sur des revendications qu'ils jugent décisives. Sans une intégration réelle des femmes dans le syndicat, celui-ci ne peut en aucun cas à long terme se renforcer. Pour cette raison, les revendications dites spécifiques aux femmes ne sont pas des revendications secondaires, mais essentielles ! La constitution d'une commission femmes nationale dans le syndicat du papier et de l'imprimerie serait un pas important dans ce sens. Elle aurait pour tâche de poser dans le syndicat les problèmes que les femmes rencontrent en général et lorsqu'elles travaillent et de les faire connaître et prendre en charge. Cela donnerait une base indispensable à un changement radical de la politique syndicale. Hommes et femmes doivent combattre ensemble dans cette perspective.

Signification d'une politique de front unique pour le renforcement des syndicats

La lutte pour la protection de la maternité ne doit pas essentiellement s'orienter en direction d'une bataille au parlement. Toutes les forces qui se sont exprimées dans les comités unitaires larges qui ont supporté la campagne doivent être rassemblées et utilisées pleinement pour favoriser l'organisation syndicale des femmes et aller dans la direction de mobilisations lors du renouvellement de conventions collectives. Car c'est de là que pourra naître un rapport de forces véritable pour imposer la protection de la maternité à la bourgeoisie. C'est aussi un moyen de renforcer politiquement le mouvement syndical, d'en faire à nouveau un pôle d'atrraction pour des couches de salariés que, jusqu'à présent, il ne touchait pas. La poursuite d'activités communes de la part de ces organisations durant les confrontations qui vont se dérouler dans l'imprimerie autour du prochain contrat, ne peut avoir qu'une influence très positive sur le développement même du mouvement syndical.

R.R.

Assurance-maternité: UN PREMIER BILAN DE LA CAMPAGNE

Le 21 janvier, 143 000 signatures pour l'initiative "pour une protection efficace de la maternité" ont été déposées au Palais fédéral. Une première étape d'une large campagne, à laquelle la LMR participa activement et dont nous avons rendu compte régulièrement, est ainsi terminée. Quel bilan en tirons-nous ?

L'assurance-maternité : un premier pas pour que la maternité des femmes travailleuses cesse d'être équivalente au licenciement ou à la déqualification.

Une campagne large et unitaire

En 1977, lors de sa création, l'Ofra (Organisation für di Sache der Frauen – organisation pour la cause des femmes) reprit à son compte la revendication d'une amélioration de la protection de la maternité et envisagea de lancer une initiative. Des femmes des MLF, des syndicats, du PS et de la LMR firent toutefois pression pour que cette initiative soit lancée unitairement et portée largement. Pendant une année, le contenu et la forme de l'initiative furent discutés.

L'une des discussions porta sur la revendication d'un congé parental payé. Ne fallait-il pas y renoncer, afin de permettre l'unité avec les femmes de certains partis bourgeois ?

A cette démarche nous avons opposé la nécessité d'une unité la plus large possible à l'intérieur du mouvement ouvrier et des groupes de femmes. Ce qui impliquait qu'un certain temps de discussion soit laissé au PS et à l'USS et que l'on ne procède pas par ultimatum. Cette attitude fut payante : l'initiative fut lancée par l'Ofra, le MLF, le PS, la commission féminine de l'USS, les POCH, le PdT, la LMR et la SGSG – une unité jamais encore atteinte pour une initiative populaire !

L'unité ainsi obtenue se répercuta dans la campagne. Celle-ci ne fut pas seulement menée par les organisations, mais par plus de 20 unités de soutien locaux, répartis sur toute la Suisse. La mise en place de ces comités avait été obtenue par les militant(e)s du MLF et de la LMR contre le scepticisme des POCH, de l'Ofra et même du PS.

Depuis l'hiver 1978-79, ces comités se sont développés : ils sont composés majoritairement de femmes (et de quelques hommes) des MLF, des syndicats, de la LMR et d'inorganisées; souvent, quelques membres du PS, du PdT, de l'Ofra et de Femmes en lutte y participèrent. En plus de leurs activités d'animation de la campagne, les comités ont commencé à se rencontrer dans une coordination nationale, pour y échanger leurs expériences et discuter politiquement; en été 1979, une conférence nationale a même réuni près d'un millier de partitipant(e)s.

Cette large campagne des organisations et des comités a bien fait connaître l'initiative dans l'opinion publique et a élargi son soutien au-delà des forces initiatrices. L'expérience qu'une collaboration entre les différentes organisations du mouvement des femmes et du mouvement ouvrier est possible fut faite. Avec comme résultat la réduction du sectarisme, l'accroissement de l'intérêt mutuel, qui déjà s'expriment ailleurs : par exemple dans la parution du "bulletin féministe", dans les décisions du congrès de l'Ofra visant une collaboration plus soutenue avec les autres organisations, et aussi lors de la rencontre nationale du MLF à Baden (cf. la brèche no 223, du 19.1.80).

Les faiblesses politiques

Vieux postulat du mouvement ouvrier, la protection de la maternité avait été reprise par le PDC pour faire barrage au droit à l'avortement libre.

L'initiative coupa l'herbe sous les pieds du PDC et donna à la protection de la maternité un tout autre sens : **amélioration des conditions sociales de la mère travailleuse, afin de faire un pas en direction de la suppression de la discrimination et de l'oppression de la femme.**

La protection de la maternité fut ainsi à nouveau posée en relation avec la défense des travailleurs et avec l'émancipation de la femme.

Une pression politique soutenue sur la bourgeoisie n'a pu toutefois s'exercer durant cette première phase.

Alors que le parlement persévérait dans son rejet de toute amélioration de la protection de la maternité (motion J. Meier, initiative Nanchen, révision de la loi sur l'assurance-maladie), les initiatives ne surent ni développer une pression politique suffisante, ni au moins dénoncer les forces bourgeoises. Alors que les possibilités existaient, par exemple en obligeant les politiciens démocrates-chrétiens à prendre position, ou en réagissant massivement lors du rejet de l'initiative Nanchen.

Il y a plusieurs raisons à ce que de telles démarches politiques n'aient pas été faites durant la campagne : d'une part l'argumentation de plusieurs groupes initiateurs : *"D'abord récolter des signatures, ensuite voir venir politiquement"*. Puis l'absence d'expériences de la plupart des activistes de la campagne, connaissant peu la "scène politique", ou ne l'abandonnant que trop facilement aux partis parlementaires (PS, POCH, PdT, PSA). Enfin la peur de s'en prendre trop brutalement au PDC, avec lequel ensuite certains chercheront probablement des alliances au parlement...

Ces faiblesses politiques devront être surmontées dans les prochaines années, si l'on ne veut pas laisser complètement l'initiative au bon soin du parlement, c'est-à-dire à la volonté des bourgeois.

Reprise de la revendication dans les syndicats

Dès le début, la commission féminine de l'USS et de nombreuses syndicalistes s'étaient intéressées à l'initiative. Finalement, seule la commission féminine de l'USS – et non pas l'USS ou les fédérations syndicales – participa au lancement. Cela eut certainement des conséquences négatives sur la prise en charge de l'initiative par les syndicats, dans la mesure où les cadres syndicaux locaux et cantonaux ne se sentirent nullement obligés de prendre les choses en mains sérieusement. L'activité pour l'initiative fut surtout le fait de quelques commissions féminines syndicales (USS, VPOD, SSM, FCTA, entre autres) et des militantes syndicales dans les comités de soutien. Toutefois, il a été possible de :

* publier des informations dans les journaux syndicaux;
* mener des discussions dans les commissions et les conférences syndicales féminines;
* débattre dans quelques sections syndicales et quelques cartels;
* intégrer la protection de la maternité dans les revendications pour les conventions collectives (avec succès dans les mass media et les arts graphiques);
* réaliser des enquêtes concrètes, par exemple dans l'industrie genevoise.

Grâce à tout cela, les revendications pour la protection de la maternité sont aujourd'hui mieux ancrées dans les syndicats. Mais dans les années qui viennent, il faudra encore faire beaucoup pour qu'avant la votation de l'initiative, une partie de ses revendications soient déjà intégrées dans les conventions collectives.

Un test pour la LMR

Il y a bientôt deux ans, la LMR avait décidé de soutenir activement l'initiative, de ne pas déléguer le travail à sa commission femmes, mais d'en faire une tâche de toute l'organisation. Ce que nous avons fait, avec des imperfections certes. Ainsi, notre activité ne s'est pas uniquement déroulée dans les comités de soutien, à nos propres stands et dans nos meetings; nous avons aussi inclus ce thème dans notre travail dans les entreprises et les syndicats, dans la jeunesse et dans notre propagande générale. Beaucoup de membres masculins de notre organisation ont partagé la responsabilité de notre campagne.

La campagne fut aussi pour nous une confirmation de notre démarche : exiger une unité d'action large du mouvement ouvrier et du mouvement des femmes, indépendamment et contre les forces bourgeoises; favoriser les discussions et les expériences communes; ce qui seul peut conduire aux clarifications politiques nécessaires.

Mike

HORLOGERIE: sous le signe de la combativité

A la conférence de l'industrie horlogère qui s'est déroulée près de Bienne le 26 janvier, un vent nouveau a soufflé : dans des discussions animées autour du cahier de revendications pour le renouvellement de la convention collective, plusieurs délégué(e)s sont intervenus pour modifier considérablement le cahier proposé et la procédure même des négociations. Loin de mener une simple surenchère sur des revendications, des délégué(e)s de Bienne, Genève, Neuchâtel et de la vallée de Joux ont montré dans leurs propositions qu'ils se préoccupaient avant tout de construire le syndicat, de le renforcer, en suscitant par exemple une prise en charge par la FTMH de revendications qui touchent particulièrement les travailleuses, jusqu'ici très faiblement organisées syndicalement.

Malgré l'opposition de la table de présidence de la conférence, et en particulier du collègue Tschumi, les délégués ont approuvé à une large majorité une résolution pour demander une nouvelle conférence de délégués d'ici le mois de mai qui doit se prononcer sur la dénonciation ou la reconduction de la convention actuellement en vigueur. Jusqu'à aujourd'hui cette décision avait toujours été du ressort de la commission de négociations, tenue étroitement en main par la direction du syndicat. Cette décision va donc dans le sens de la transparence des négociations telle qu'elle avait été proposée par le Manifeste 77; elle indique une volonté claire de la base syndicale d'intervenir sur les rapports patrons-syndicat, déterminée justement par l'engagement ou non d'une confrontation sur la convention.

La politique patronale n'attend pas les négociations !

Les restructurations continuent à amener d'une part leur cortège de licenciements, comme à Piquerez, Bassecourt, où les vagues successives de licenciements avaient fait passer le nombre d'emplois, depuis 1977, de 600 à 212 et où aujourd'hui on annonce 30 nouveaux licenciements. D'autre part, elles conduisent à l'introduction accélérée de l'électronique à la SSIH, ASUAG, Bulova, WDO, qui connaissent une montée fantastique de leurs profits. La dégradation constante des conditions de travail provoquée par la politique patronale rend urgente la construction de véritables commissions ouvrières indépendantes du patronat. Les propositions contenues dans le cahier de revendications sont, sur ce point, totalement inadaptées aux besoins immédiats d'organisation des travailleurs. La vive opposition de la direction syndicale à l'introduction d'une clause dans la convention pour le réajustement automatique des salaires montre son refus d'engager le syndicat sur la voie d'une réponse aux principales attaques patronales. Tschumi préfère laisser fonctionner les mécanismes de la paix du travail (tribunal arbitral, négociations de coulisse) qui affaiblissent, sur le terrain, les syndicats, plutôt que d'organiser une réponse syndicale, assemblées d'entreprise, campagne de recrutement, prises de position publiques fermes, enquêtes et publications des conditions de travail et de salaires des ouvriers et employés de l'horlogerie. Des initiatives dans ce sens doivent être prises ces prochains mois par des sections syndicales de la FTMH, par des groupes d'entreprise afin d'obtenir une pleine compensation des salaires, celle qui était due en janvier 80 et celle qui doit être accordée en août prochain.

Convention 1980 : la dénoncer pour mieux la négocier

S'il ne faut pas déserter le terrain de la compensation des salaires au coût de la vie, l'échéance décisive est celle de la convention. Un lien peut être fait entre les deux : l'opposition convention patronale / syndicat sur l'indexation pourrait être utilisée par la FTMH comme tremplin de mobilisation. Il est fort probable que la direction de la FTMH "tolère" des revendications comme celles des 40 heures en 1981 ou la mensualisation parce qu'elle compte encore sur son emprise parmi les délégués pour reconduire la convention comme elle l'avait fait successivement en 1975 et 1976 en évitant ainsi une confrontation avec le patronat. Pour les travailleurs combatifs de l'horlogerie, dénoncer la convention est, à l'inverse, lié à la perspective d'une autre politique syndicale, qui refuse toute paix du travail absolue, c'est-à-dire la signature d'un contrat qui interdit aux travailleurs et aux syndicats d'agir sur les questions qui sont même en dehors de ses clauses. Nous sommes pour la signature de contrats collectifs sur des questions précises comme celles du temps de travail, des salaires, des assurances, de la protection contre le licenciement. Nous sommes favorables à des accords qui englobent toutes les catégories de travailleurs sans discriminations, femmes, apprentis, employés, cadres techniques afin de les unifier face au patronat. Et si sur un point les salariés de l'horlogerie n'obtiennent pas ce qu'ils jugent être le minimum, ils ne doivent pas se lier les mains mais doivent garder toute liberté d'action syndicale.

Vincent/Sobo

Entretien avec un délégué

** Quelles questions ont-elles été discutées lors de la conférence d'industrie ?*

On a surtout discuté de revendications matérielles qui touchent directement les travailleurs, comme les 4 semaines de vacances, les 40 heures, la mensualisation pour tous, le 13ème salaire, l'égalité des salaires entre hommes et femmes, le salaire minimum, la protection contre le licenciement pendant la grossesse.

Sur le temps de travail, l'assemblée a approuvé le projet de programme de revendications, pour obtenir les 41 heures en 1980 et les 40 heures en 1981, sans diminution de salaire. Ce dernier point est important, puisqu'en 1979, la compensation du salaire suite à l'introduction des 42 heures n'avait pas été inégale.

La mensualisation pour tous a été acceptée, en précisant qu'elle soit appliquée pour tous dès le 1.1.81. Le projet ne la réclamait qu'à partir de la deuxième année de service dans l'entreprise. Le 13ème salaire et les 4 semaines de vacances ont aussi été acceptés.

** Et la protection contre le licenciement durant la maternité ?*

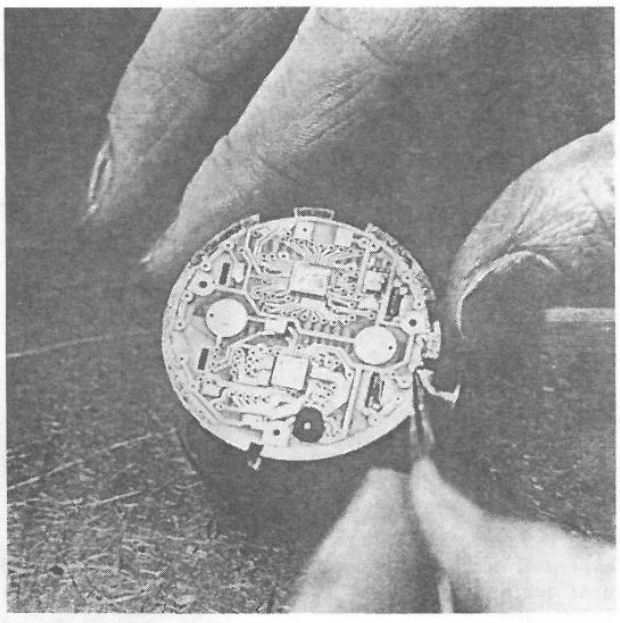

Elle a aussi été approuvée. Un amendement a fixé le congé maternel à 16 semaines payées, comme dans l'initiative.

** On note aussi un progrès en ce qui concerne le principe "à travail égal, salaire égal".*

Oui, le principe est admis, mais son application est moins valable. Il est prévu de fixer des salaires planchers pour les hommes et les femmes de la même catégorie. Pendant la durée de la convention, les salaires au-dessus et au-dessous du plancher devront progressivement s'égaliser. Par exemple, si le salaire plancher est fixé à 10 francs, il pourra y avoir des salaires de 8 et 12 francs. Ce qui est donc déterminant, c'est le niveau du salaire-plancher : plus il sera élevé, plus les bas salaires s'élèveront. En fait, la bataille est encore devant nous puisque la convention ne fixe pas ces salaires-planchers et que l'adoption doit se faire progressivement.

En plus, la majorité des femmes travaille à des postes différents de ceux des hommes (80 o/o des femmes de l'horlogerie ne sont pas qualifiées, 80 o/o des hommes le sont). Sans salaire minimum, il sera difficile de régler le problème de l'égalité des salaires. De toute façon, la résistance patronale sera dure.

** Quelle est l'attitude des militants syndicaux dans la FTMH ?*

Il y a aujourd'hui chez beaucoup une certaine volonté, différente selon les régions, les traditions, de répondre à certains points de l'attaque patronale dans l'horlogerie. On le voit dans le contenu du programme de revendications. Mais il y a une contradiction entre ce contenu et la politique prévue par la direction du syndicat pour obtenir ces revendications.

Inflation et salaires

UN BILAN "GLOBALEMENT POSITIF" ?

Depuis janvier, l'USS publie une page commune dans la presse des fédérations syndicales. Les militants en attendent des informations, des dossiers qui leur permettent d'agir, d'expliquer à leurs collègues de travail la politique patronale, les priorités de l'action syndicale, les moyens de défendre leurs conditions de travail. Mais les secrétaires centraux sont bien loin de ces préoccupations ! Leur "page" est à l'image de leur politique : vanter les mérites de la "franche collaboration" entre les prétendus partenaires sociaux.

C'est ainsi qu'on a pu apprendre qu'en ce début d'année le bilan des compensations de renchérissement est globalement positif. Certes, il y a des écarts ! Et quand on regarde de plus près, on s'aperçoit que rares sont les secteurs où les 5,2 o/o d'inflation officielle sont **totalement** compensés... Dans l'horlogerie, les travailleurs peuvent même attendre, après le refus patronal, le jugement du tribunal arbitral. Et celui-ci "arbitrera", plus ou moins à mi-chemin entre les deux positions. Donc en faveur d'une perte du salaire réel, car l'inflation, elle, n'attend pas le jugement d'un tribunal arbitral...

La situation économique serait pourtant **favorable aux travailleurs** pour essayer de rattraper les sacrifices passés. Les services d'information patronaux (souvent bien plus instructifs que la "page" de l'USS...) se félicitent de la conjoncture pour cette année. La nouvelle récession qui se dessine dans d'autres pays ne touchera l'économie suisse qu'avec un certain retard, d'ici 1981 probablement. C'est donc **maintenant,** alors que les carnets de commandes sont pleins et le chômage relativement faible, que les salariés peuvent utiliser cette conjoncture en leur faveur. Le patronat en est conscient. F. Leutwyler, président de la Banque Nationale, part pour cette raison en guerre contre l'indexation des salaires ! Mais le Journal de Genève (26.1. 80) lui rappelle à propos que cela ne fait pas baisser les prix : *"L'expérience de 1973-78 a montré que les prix étaient totalement rigides vers le bas, sauf dans la branche très déprimée du bâtiment. Par conséquent une baisse des salaires réels conduirait tout droit à une nouvelle récession..."*.

Inflation ou récession ? La bourgeoisie est prise dans ce dilemme. Mais pour les salariés, **l'un et l'autre** menacent les conditions de travail. Voilà ce qu'on devrait lire dans la presse syndicale !

Avec la conclusion qui s'impose alors : **les conventions actuelles sont largement lacunaires pour répondre à cette situation.** Ici encore, le patronat sait le profit qu'il en retire et le dit. Dans la métallurgie, la convention ne fixe même pas les salaires ! Résultat : *"Certaines entreprises connaissant une bonne marche des affaires accorderont 5 o/o, d'autres ne pourront accorder que 2,5 à 3 o/o et certaines encore ne pourront rien faire"* [1]. En clair : l'absence de fixation des salaires dans la convention, **c'est la loi de la rentabilité, du travail aux pièces et de la concurrence inscrites dans les contrats** ! Un autre journal financier [2] explique que, pour cette raison, les revendications salariales ont été inexistantes en Suisse l'an dernier, contrairement à l'Allemagne Fédérale (où les salaires sont négociés nationalement par branche chaque année). *"Les conventions collectives suisses ne sont de loin pas des contrats salariaux (...). L'évolution des salaires s'adapte ainsi plus fortement aux conditions de rentabilité"* ! Ce journal en tire même l'ultime conclusion : *"Les adversaires idéologiques de la politique contractuelle ont ainsi subi une défaite totale dans les négociations salariales de 1979. (...) Plus personne ne parle du "Manifeste 77" dans la FTMH"*. Merci Tschumi, Ghelfi, Fluckiger et Cie pour votre "franche collaboration" à l'étouffement des revendications ouvrières !

Dans la prochaine convention de la métallurgie, il faudra donc mettre au centre la **fixation des salaires, négociée une à deux fois par an, dans la convention, avec droit de grève évidemment.** Mais dans l'immédiat, c'est à des augmentations immédiates et unitaires, à l'intégration des primes au salaire de base (contre le salaire aux points), à la mensualisation pour tous qu'il faut se préparer. Les commissions ouvrières d'entreprise ont un rôle décisif pour informer et organiser les travailleurs... faute d'une presse syndicale digne de ce nom !

rivière

1) M. Duc, secrétaire de l'Union des Associations patronales, Tribune de Genève, 18. 12. 1979.
2) Schweizerische Handelszeitung, 20. 12. 1979.

FRANCE

Le PCF : retour aux années

Le soutien spectaculaire apporté par Georges Marchais et le PCF à l'intervention soviétique en Afghanistan, sous l'oeil attendri de Jeannette Thorez-Vermeersch (ex-membre du Bureau politique, connue pour sa fidélité aux pires positions staliniennes), le sectarisme permanent de ce parti à l'égard des socialistes, la politique d'union à la base, qui en pratique n'est que l'union du PCF avec lui-même, font naître une série d'interrogations : le PCF n'a-t-il pas rompu avec l'eurocommunisme ? Est-il en train de renouer avec le cours stalinien ultra-sectaire des années trente — lorsque la social-démocratie, qualifiée alors de "social-fasciste", était l'ennemi numéro un — qui ouvrit la voie au nazisme ? Le rejet de l'eurocommunisme par le PCF n'est-il pas évident lorsque l'on compare son alignement sur Moscou à propos de l'Afghanistan et les positions défendues par le PCI, proposant à l'Assemblée européenne d'exiger le retrait des troupes soviétiques ? En déclarant devant le Comité Central du PCF que son parti reste "attaché à l'eurocommunisme", Georges Marchais n'ajoute-t-il qu'un mensonge grossier à une série déjà longue ?

Le manque d'imagination de la bureaucratie du PCF, la similitude entre l'attitude sectaire et triomphante d'hier et celle d'aujourd'hui, peuvent en effet laisser croire à une "rechute stalinienne" du Parti communiste. C'est l'explication fournie par Jean-Paul Sartre : *"On dirait que Marchais est revenu à une obéissance complète"*.

Or ce constat superficiel n'explique rien, à moins de considérer que toute l'attitude précédente du PCF n'était que poudre aux yeux électorale, ce qui serait non seulement passer à côté de la réalité, mais aussi sousestimer à la fois les contradictions auxquelles le PCF cherche à répondre et les impasses politiques de son attitude.

RETOUR A MOSCOU ?

Ce que la thèse du "retour à Moscou" méconnaît totalement, c'est l'ampleur de la crise du stalinisme, comme contrôle monolithique du Kremlin sur le mouvement communiste international. Cette crise, manifeste depuis le "schisme" yougoslave et nourrie par les développements de la révolution chinoise, n'a pas seulement réduit à néant la prétention de la bureaucratie soviétique d'être à tout jamais l'infaillible direction du prolétariat et de pouvoir se servir des partis communistes occidentaux comme de simples agences diplomatiques. Elle a aussi eu des conséquences profondes pour ces partis-là. Le pronostic émis par Trotsky dès 1939 s'est confirmé, avec des rythmes plus lents toutefois que ceux prévus : *"Il y a dix ans déjà qu'il fut prévu que la théorie du socialisme dans un seul pays devait inévitablement conduire à la croissance de tendances nationalistes dans les sections du Comintern. Cette prévision est devenue un fait d'évidence. Mais jusqu'à une période récente, le chauvinisme des partis communistes français, britannique, belge, tchécoslovaque, américain et d'autres apparaissait — et était dans une certaine mesure — la réfraction des intérêts de la diplomatie soviétique (la défense de l'URSS). Aujourd'hui nous pouvons prévoir, avec assurance, le développement d'une nouvelle étape. La croissance des antagonismes impérialistes, la proximité évidente du danger de guerre, et l'isolement non moins évident de l'URSS doivent inévitablement renforcer les* **tendances nationalistes centrifuges** *au sein du Comintern. Chaque section commencera à développer une politique patriotique pour son propre compte. Staline a réconcilié les partis communistes des démocraties impérialistes avec leurs bourgeoisies nationales. Cette étape est dépassée. L'entremetteur bonapartiste a joué son rôle. Désormais les com-chauvins devront se soucier de leur propre sort dont les intérêts ne coïncident d'aucune manière avec la défense de l'URSS."* (Après Munich) [1].

Autrement dit, il y a deux aspects étroitement liés dans l'eurocommunisme : c'est à la fois une crise de la domination bureaucratique soviétique sur le mouvement "communiste" international et l'intégration dans la société bourgeoise — dans ce que l'on appelle "la vie politique nationale" — des directions des Partis communistes de masse, dans les pays connaissant un régime démocratique bourgeois surtout.

Toutefois, cette intégration n'a pas pour l'instant conduit les PC eurocommunistes jusqu'à la rupture complète avec le Kremlin; la présence de partis socialistes les contraint même dans une certaine mesure à conserver ces liens, comme image de marque : *"Bien que le rôle contre-révolutionnaire de ces partis dans le mouvement ouvrier soit fondamentalement le même que celui des partis sociaux-démocrates, les partis eurocommunistes se distinguent encore par leurs liens politiques, idéologiques et matériels avec les castes bureaucratiques des Etats ouvriers dégénérés ou déformés. Ces liens vont en s'affaiblissant, mais ils n'ont pas été rompus. Ils demeurent l'aspect essentiel qui différencie les eurocommunistes des sociaux-démocrates. L'obstacle le plus important à la rupture de ces liens réside dans l'intérêt politique et matériel des directions bureaucratiques de ces partis, c'est-à-dire leur besoin de préserver une identité politique distincte de celle des partis sociaux-démocrates."* [2].

L'ALIGNEMENT SUR MOSCOU : UNE REPONSE PROBLEMATIQUE

L'alignement choisi par la direction du PCF se comprend donc avant tout par les problèmes auxquels il est confronté en France plutôt que par une nature stalinienne plus coriace que celle du PCI par exemple. Certes, la nécessité de maintenir certains liens internationaux joue; du reste ils ne sont pas exclusivement orientés vers Moscou : le PCF a des contacts avec l'OLP par exemple et une délégation officielle de ce parti doit se rendre en Chine. Mais les motifs sont à chercher surtout dans la réalité sociale et politique à laquelle le PCF est confronté.

Le refus de toute participation gouvernementale dans des conditions de crise capitaliste et de maintien d'une combativité ouvrière certaine, et donc l'abandon de l'Union de la gauche sont au centre de la politique du PCF. L'application de cette politique dans les circonstances présentes n'est possible qu'en jouant la carte de la division, de la démoralisation de la classe ouvrière et du soutien, dans les faits, du régime (cf. la brèche no 221-222 du 8.12.79). En choisissant cette position sur l'Afghanistan, la direction du PCF espère poursuivre cette politique et répondre aux contradictions qu'elle soulève.

En recourant à un langage "révolutionnaire" (*"Chaque coup porté à l'impérialisme, c'est une victoire pour le progrès social et la démocratie, et c'est une victoire pour la paix, pour un monde sans armes et surtout sans guerre"*, G. Marchais, le 21 janvier 80), le PC tente non seulement de se redonner un vernis internatonaliste qui lui ferait gagner des points dans la jeunesse, mais aussi de se délimiter brutalement du PS, afin de pouvoir en retour l'accuser de s'aligner sur des positions ultra-droitières et justifier ainsi sa propre politique de division : *"Ce qui caractérise les prises de position récentes du parti socialiste sur tous les grands événements de la vie internationale, c'est leur étroite concordance avec les positions du pouvoir giscardien. C'est vrai pour le Cambodge, pour l'Iran, pour les missiles américains, pour l'Afghanistan. (...) En vérité, les positions adoptées par le parti socialiste dans toute la dernière période expriment de manière brutale son orientation à droite; elles creusent la division et servent les objectifs de Giscard d'Estaing, plus particulièrement sa recherche d'un consensus politique général. (...)* **Faudrait-il, dès lors, au nom du refus d'un soi-disant isolement que nous rejoignons le parti socialiste dans l'ornière ?"** (G. Marchais lors du Comité central du PCF les 21 et 22 janvier).

L'isolement, réel, dans lequel se trouve le PCF permet à la direction d'essayer de resouder autour de son appareil ses propres militants en comptant sur le patriotisme de parti. C'est là le sens de l'appel *"Avec le Parti communiste français"* lancé par le PCF (et publié dans "Le Monde" !) qui joue sur le thème du parti, *"citadelle assiégée par les forces de la réaction"*.

DES CONTRADICTIONS NON RESOLUES

Cependant, cette réponse soulèvera plus de problèmes qu'elle ne semble en résoudre à court terme : le PCF, répudiant l'Union de la gauche n'a pas d'autre stratégie à proposer qu'une union nationale peu mobilisatrice et surtout dénuée de crédibilité en l'absence actuelle de toute possibilité d'alliance avec un parti bourgeois important. Ses appels à l'unité à la base apparaissent de plus en plus pour ce qu'ils sont : sectaires et manipulateurs (y compris à la CGT qui se plaint de ce que les militants communistes se préoccupent plus de construire des cellules d'entreprise du parti que de construire le syndicat).

L'appareil du PC aussi est touché par les contradictions de la politique menée par sa direction : l'affaire Fiszbin, par exemple, n'a pas fini de faire des vagues. (Henri Fiszbin, ancien secrétaire de la Fédération de Paris du PCF, démissionna du Comité Central lorsque la direction le vira de son poste pour application "opportuniste" de la ligne d'Union de la gauche. A sa suite, d'autres permanents refusèrent de se soumettre, préférant démissionner de leurs postes.) De plus, les organisations de masse contrôlées par le PCF renâclent devant la "ligne de Kaboul" : le Mouvement pour la paix a pris position contre l'intervention; huit membres sur seize (dont deux communistes) du bureau

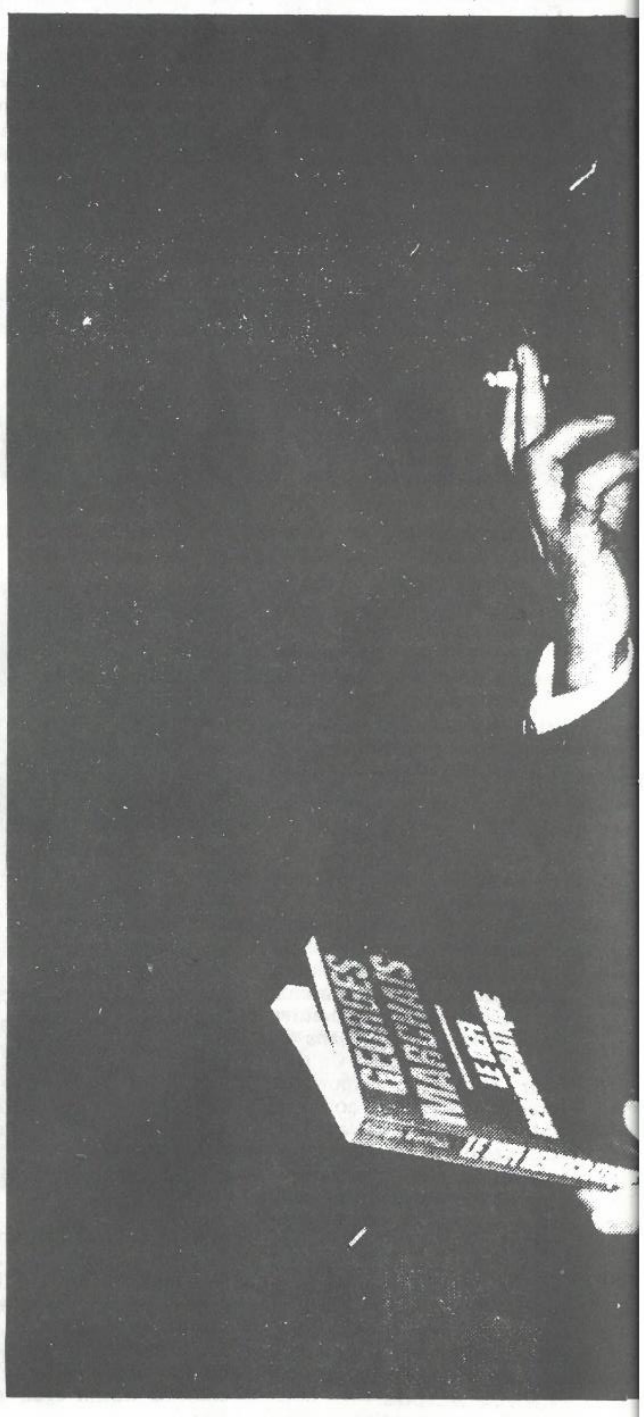

trente ?

confédéral de la CGT se sont abstenus sur une déclaration qui ne condamnait pas clairement l'intervention; le SNES, un des syndicats de l'Education nationale dirigé par la tendance Unité et Action du PC, a aussi pris position contre l'intervention. En outre, il n'est pas sûr du tout que le thème de la citadelle assiégée fonctionne : pour des milliers de travailleurs, le "bilan globalement positif" des Pays de l'Est que tire le PCF n'a rien d'attrayant; nous ne sommes plus dans les années trente lorsque l'Union soviétique s'identifiait pour beaucoup avec la Révolution d'Octobre, ni dans la guerre froide, alors que le prestige de la victoire de Stalingrad pouvait encore faire écran.

Enfin et surtout la pétition pour l'union dans les luttes (voir article ci-contre) montre clairement que des milliers de militants du PCF et du PS refusent l'impuissance de la division et la stérilité du sectarisme, comme l'attente passive des lendemains prétendus meilleurs. Ils veulent se battre aujourd'hui, tous ensemble.

Cela, le PCF ne l'avait ni voulu, ni prévu; rien n'indique que sa réponse soit à la hauteur de ce défi.

Ptr.

1) Citation tirée de la brochure "Débat sur la crise du stalinisme", publiée par le Secrétariat Unifié de la Quatrième Internationale et le Comité d'organisation pour la reconstruction de la Quatrième Internationale.
2) idem.

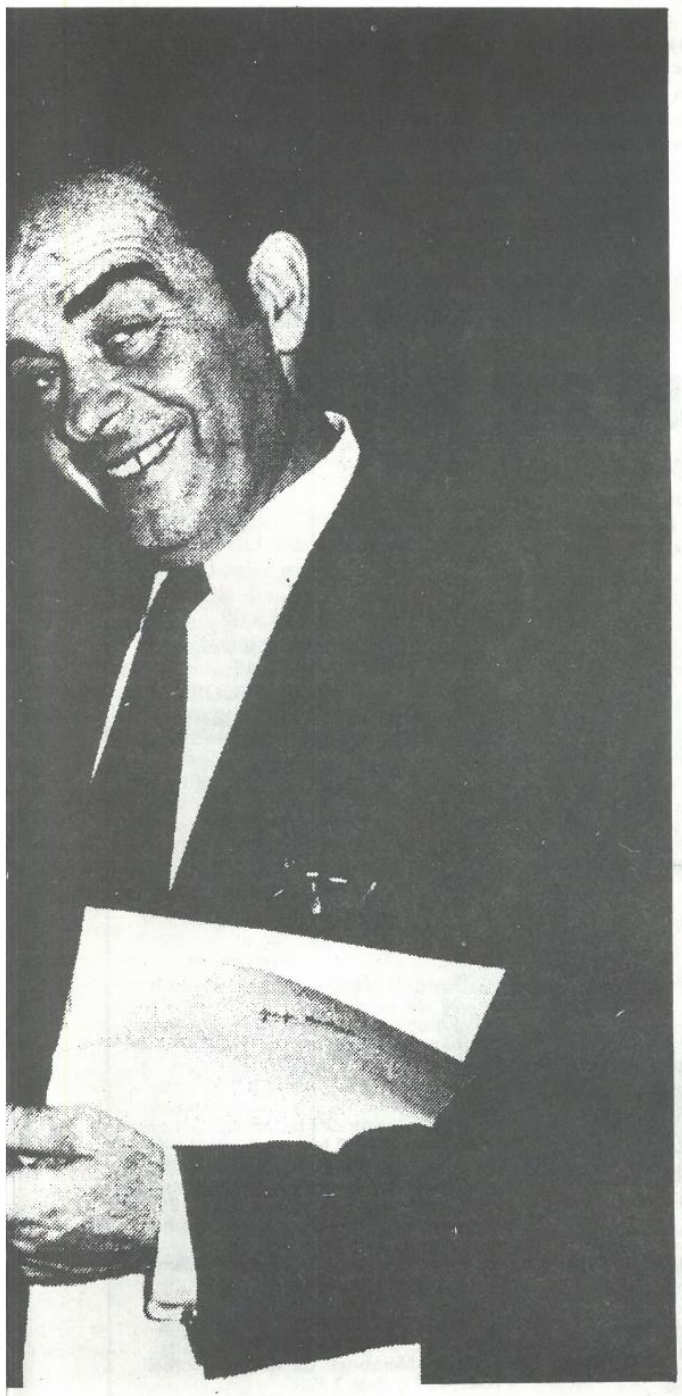

Pour l'unité ouvrière

Ces derniers temps, le tragique et le comique se le disputaient sur la scène politique du mouvement ouvrier. Malgré des luttes souvent combatives les dirigeants du PS, du PC et des directions syndicales continuaient imperturbablement à jouer leur rôle dans cette mauvaise pièce de théâtre intitulée "Division et passivité". Marchais hurlait à la trahison et à la dérive à droite du PS, alors que Mitterand, nouveau pèlerin de l'inaction, répétait sans cesse que seule l'attitude du PC empêchait l'unité de se réaliser. Dans leur coin, CFDT et CGT n'en finissaient pas d'énumérer les conditions préalables à toute unité d'action.

Cet immobilisme, soigneusement entretenu, est remis aujourd'hui en cause par des milliers de travailleurs qui disent haut et fort leur volonté de se battre, tous ensemble.

Le 18 décembre, 100 militants du PC et du PS, ou n'appartenant à aucune formation politique, lançaient dans les colonnes du "Monde" l'appel suivant : *"(...) Nous, hommes et femmes de gauche, militant au PCF, au PS ou hors de ces partis, refusons de nous résigner. Nous appelons à l'action. L'union à la base est possible, elle est impérative. Sans gommer nos différences et nos divergences, dans la clarté, nous appelons à la réaliser. D'abord en participant ensemble aux luttes des travailleurs. En ripostant ensemble à toutes les atteintes aux libertés. En nous mobilisant ensemble contre le renouveau du fascisme, du racisme, et de l'antisémitisme. En développant ensemble la lutte de libération des femmes. En favorisant partout, contre les vieilles oppressions, l'émergence de nouvelles formes de démocratie.*

Nous n'admettons pas que, une fois de plus, les échéances électorales, quelle qu'en soit l'importance réelle, aboutissent à substituer aux luttes de masse des "stratégies d'état-major". Exigeons ensemble que les conditions de l'unité de la gauche aux prochaines élections soient discutées dès maintenant au grand jour.

Il n'y a pas d'autre voie au socialisme que l'essor d'un mouvement populaire sur des bases nouvelles et élargies. L'union des forces de gauche en est un élément décisif.

Cet appel pour l'union dans les luttes, nous vous demandons d'en faire une pétition nationale en le reproduisant pour le diffuser et le faire signer partout sur nos lieux de travail et d'activité militante".

S'agissait-il alors d'une nouvelle lubie d'intellectuels pétitionnaires ? Que non ! Rapidement la pétition "pour l'union dans les luttes" allait dépasser largement le cercle de ses initiateurs. Les dix mille signataires sont aujourd'hui atteints, les cent mille un objectif réalisable. L'augmentation du nombre de signataires de l'appel modifia son impact social : anciens FTP (Francs Tireurs et Partisans, organisation armée de la Résistance, dirigée par le PC), dirigeants et militants syndicaux, et de plus en plus de militants ouvriers du rang, membres du PS, du PC, s'engagent; les collectes de signatures dans les entreprises se multiplient. Bref, une couche significative de la classe ouvrière se retrouve déjà maintenant derrière cette pétition.

Les motifs de ce succès

Partout les militants signataires disent leur volonté de se battre maintenant, dans l'unité : *"J'ai des conditions de travail déplorables; je gagne 2 800 francs par mois; je ne peux pas attendre, je suis à vos côtés pour me battre."* (un membre d'un comité de section du PCF); *"mars 1978, je ne l'ai toujours pas avalé; ça me reste en travers de la gorge. Et ça a l'air reparti de la même façon pour 1981. Je ne le veux pas. Alors, je prends les moyens que je peux pour combattre la division."* (travailleur de la FNAC, militant PCF). La récolte de signatures dans les entreprises permet souvent de remonter le courant de la démoralisation ("Mitterand-Marchais, on n'en a rien à foutre") et d'ouvrir une première discussion sur la manière de surmonter la division et de se battre quand même, parce que c'est nécessaire.

Des textes plus précis

Dans certaines villes (Marseille) ou dans certaines entreprises (Chèques postaux, Paris; FNAC, Paris; centre de tri d'Issy-les-Moulineaux et Nantes; Crédit Lyonnais, Paris, par exemple), des textes plus précis sont signés, appelant clairement au renversement du gouvernement Barre-Giscard, ou précisant que le seul moyen d'en finir avec eux, c'est de préparer la grève générale. Dans plusieurs endroits, les textes signés contiennent aussi un appel à former des comités unitaires de base.

Ainsi l'appel des cents devient l'instrument que prennent des milliers de travailleurs pour réclamer une lutte unitaire des partis ouvriers, des syndicats, contre l'austérité, contre le gouvernement. Ce pas en avant vers le front unique ouvrier ne saurait laisser les révolutionnaires indifférents : *"Amplifier le courant, mener le débat pour préparer le mouvement d'ensemble capable de chasser Giscard et son régime, tels sont nos engagements. Nous nous y tiendrons."* (Rouge, hebdomadaire de la LCR, section française de la IVe Internationale, no 903, du 25. 1. 1980).

Ptr.

Formation professionnelle

le sabotage "démocratique" de l'initiative syndicale genevoise

Le récent vote par le Grand Conseil genevois d'un texte (PL 4615-B amendé) modifiant la "loi sur l'orientation, la formation professionnelle, et le travail des jeunes gens", qui donne un cadre légal aux principes avancés par l'initiative non formulée des syndicats concernant "l'amélioration de l'apprentissage..." (I 4232-B), marque une nouvelle étape de la politique cantonale en matière de formation professionnelle. En effet, un fonds de 10 à 25 millions (2 à 5 pour mille de la masse salariale), à charge des patrons, devrait permettre la réalisation des objectifs suivants : a) généralisation de l'apprentissage combiné[1]; b) développement des stages inter-entreprises; c) institution d'un droit à la formation professionnelle; d) mise en place de mesures d'appui permettant à chacun de réussir sa formation professionnelle; e) soutien et développement des possibilités de perfectionnement et de recyclage professionnels.

Sur plusieurs points importants, le projet d'initiative que la LMR met en discussion dans le mouvement ouvrier, "pour le droit à une formation professionnelle complète", rejoint les principes de l'initiative syndicale genevoise. Relevons par exemple la critique de l'apprentissage en entreprise, qui "sacrifie uniquement à l'efficacité ou au rendement immédiat, négligeant ainsi l'apprentissage complet d'un métier"[2]; la volonté d'instituer un "droit à la formation et au perfectionnement professionnels"; le financement des mesures par les patrons (cotisation sur la masse salariale). Cependant, il nous semble que ***la mise en cause du quasi-monopole patronal est une condition à toute amélioration sérieuse de la formation professionnelle****. C'est en cela que nous allons plus loin que l'initiative genevoise, en préconisant l'ouverture d'ateliers publics d'apprentissage et de recyclage.*

Quoi qu'il en soit, les débats autour de l'initiative syndicale non formulée au sein du Grand Conseil Genevois, les manoeuvres de la bourgeoisie pour en retarder la codification par une loi, sa volonté avouée d'en saboter l'application sont significatifs de l'acharnement avec lequel le patronat défend ses prérogatives en matière de formation professionnelle. Nous n'en sommes que plus convaincus de l'importance d'une bataille centrale pour des ateliers publics.

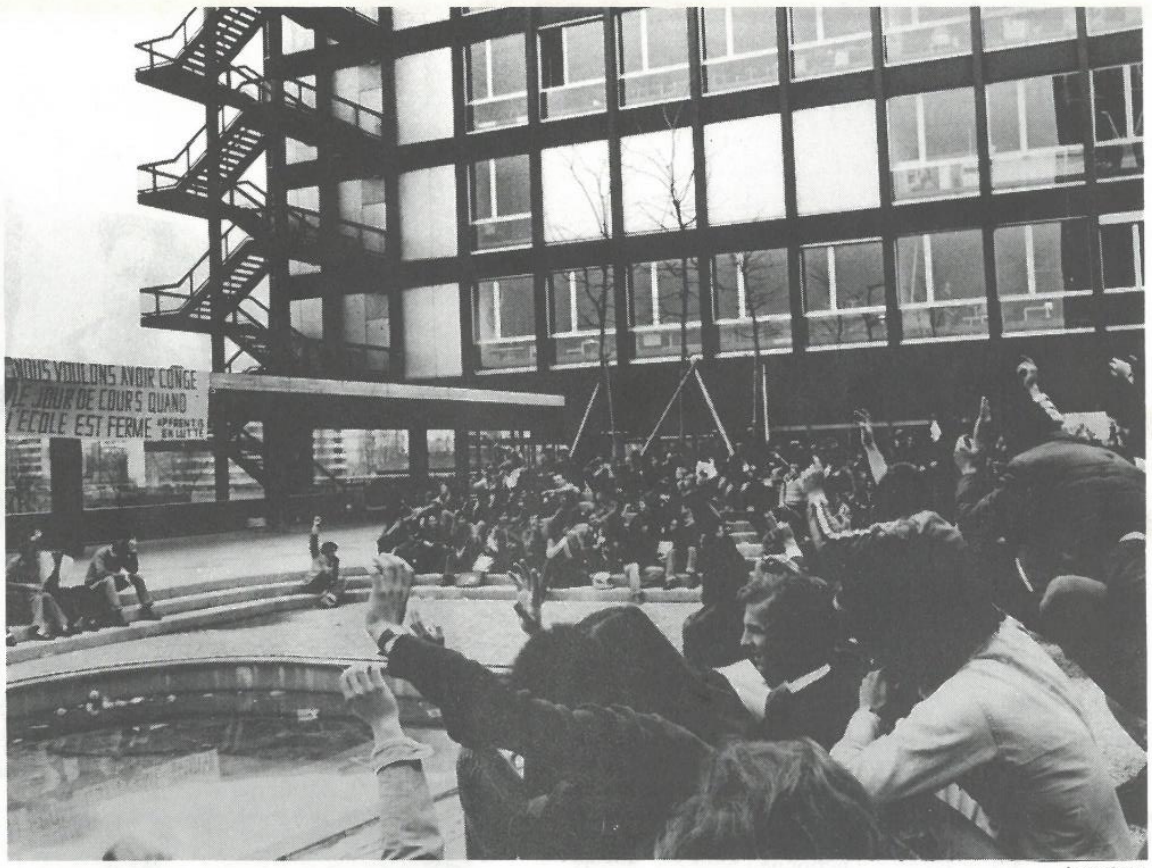

Les apprentis en lutte à Genève : le patronat veut les conserver sous sa botte. Interfoto

Il aura fallu près de six ans, depuis le dépôt de l'initiative en juillet 1974, pour que la bourgeoisie laisse passer un projet de loi conforme – dans les grandes lignes – aux voeux des initiants et au vote populaire de février 1978.

Aujourd'hui même, pourtant, les jeux ne sont pas faits. Certains milieux patronaux, comme ils en ont agité la menace, pourraient aller devant le Tribunal Fédéral pour contester, avec effet suspensif, la base constitutionnelle du texte adopté. Par ailleurs, le projet de loi devant encore être ratifié par le peuple, un dernier assaut en force de la droite n'est pas impossible. Cependant, comme nous allons le montrer, si la votation populaire était favorable à la nouvelle loi – ce qui est assez probable –, **la bataille pour le respect des exigences de l'initiative syndicale devrait se poursuivre avec une énergie accrue, surtout hors de l'arène parlementaire.**

En effet, in extremis, en votant majoritairement un amendement du Parti Socialiste, la bourgeoisie a réussi à émousser partiellement le tranchant du projet de loi. Si l'on s'en tient à l'initiative à partir de 1983, les patrons devraient verser une cotisation d'au moins 2 pour mille de la masse salariale; cependant, l'amendement du P.S. prévoit que le Grand Conseil aura toute latitude de maintenir un taux inférieur, repoussant ainsi d'année en année l'application des dispositions votées en 1978 par le peuple. De plus, le financement par les patrons risque bien de ne pas être le seul aspect de l'initiative que **ceux-ci sont décidés à ne pas respecter.** La généralisation des cours d'introduction (l'apprentissage combiné), par exemple, est ouvertement combattue par l'ASM (Association Suisse des Constructeurs de Machines), qui recommande à ses membres de *"... se donner clairement pour but que les entreprises formatives soient dispensées des cours d'introduction..."*[3].

La mobilisation syndicale pour déterminer les besoins des travailleurs en matière de formation professionnelle et de recyclage est donc au centre de la bataille pour forcer la bourgeoisie à appliquer les dispositions de l'initiative. Une enquête de ce type, menée récemment par le SLP (Syndicat du Livre et du Papier; ex-FST) a déjà révélé la nécessité de 80 recyclages dans la typographie. C'est dans ce sens que la LMR appellera à accepter le projet de loi donnant forme à l'initiative de l'USCG, **en mettant l'accent sur la mobilisation pour son application effective.**

Petit rappel historique : six ans pour tenter de désamorçer une initiative...

"L'initiative populaire de juillet 1974, avec toute son inspiration, a retardé l'avancement des travaux, car, en commission, nous étions proches et à bout touchant d'arriver à la création de ce fonds. **C'est ce mode de financement original qui a créé les difficultés."** (Cl. Ferrero, député libéral)[4]

17 juillet 1974 : dépôt de l'initiative à la Chancellerie.

4 octobre 1974 : le Grand Conseil renvoie l'initiative en commission.

27 novembre 1975 : après avoir reçu des avis de droit favorables sur la constitutionnalité de l'initiative, la commission demande au Conseil d'Etat de rédiger un projet de loi.

22 octobre 1976 : le Conseil d'Etat soumet un projet de loi (4615) à la commission, qui rejette le mode de financement prévu par l'initiative (des fonds publics remplacent la cotisation patronale !).

30 novembre 1976 : la commission amende le projet de loi (4615) en réintroduisant les principes de financement de l'initiative (cotisation patronale).

24 juin 1977 : le Grand Conseil, en majorité favorablè au projet de loi (4615) du Conseil d'Etat, non amendé, rejette l'initiative par 43 voix contre 39. Conformément à la Constitution genevoise (art. 67), l'initiative devra être soumise au peuple.

Relevons cette perle au cours du débat, lancée par R. Guidini (libéral) à P. Schmid (socialiste, secr. FTMH) : **"Nous ne nous occupons pas des problèmes syndicaux des travailleurs, alors laissez-nous, je vous prie, régler les problèmes patronaux entre nous".**[5]

26 février 1978 : par 40 204 oui contre 30 909 non, l'initiative syndicale est approuvée par le peuple. Le Grand Conseil a donc mandat de rédiger dans les six mois un projet de loi conforme aux voeux des initiants (cf. Constitution Genevoise, art. 67).

juin 1979 : la majorité de la commission adopte un nouveau projet de loi (4615-B).

6 décembre 1979 : le Grand Conseil adopte le projet de loi (4615-B) avec un amendement du P.S. qui permet d'en différer l'application intégrale.

juin 1980 : le projet de loi (4615-B) sera soumis au peuple.

A commander à la Librairie LA TAUPE, 22 rue Saint-Léger, 1 204 GENEVE, c.p. 858, tél. : (022) 20 68 02 :

"Contribution au débat sur le recyclage"

POUR UNE POLITIQUE OUVRIERE EN MATIERE DE RECYCLAGE

Les positions de la LMR, section de Genève, sur le code de recyclage des chômeurs et l'application de l'initiative syndicale.

15 pages, fr. –.50

1) "Lorsque dans une profession ou un groupe de professions l'exploitation ou l'évolution des techniques de travail le justifient, la formation professionnelle peut être complétée par des cours de formation systématique, à la fois théoriques et pratiques; ces cours sont organisés d'entente entre l'Etat, les associations professionnelles et les commissions d'apprentissage intéressées." (Déf. de l'apprentissage combiné selon la loi genevoise). Depuis son introduction en 1958, l'apprentissage combiné a été répandu dans plus de 50 professions.

2) Voir "Motifs de l'initiative", Mémorial du Grand Conseil (GE), 1974, page 2 854.

3) Voir LA BRECHE, no 223, 19. 1. 80, page 3.

4) Voir Mémorial du Grand Conseil (GE), 1977, page 3 528.

5) Voir Mémorial du Grand Conseil (GE), 1977, page 3 536.

BIENNE

DIP: DEPARTEMENT DES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES !

Après une première manifestation en novembre de 500 personnes, 700 élèves et enseignants sont descendus dans la rue le 28 janvier à Bienne; c'est une mobilisation sans précédent qui a pour objectif la réintégration de M. Perret, recteur du gymnase français de Bienne, licencié de son poste parce qu'il est jugé "trop libéral" par une commission scolaire qui a déjà à son "actif" plusieurs cas de répression contre des enseignants. Mi-janvier, le Département de l'Instruction publique (DIP) rejetait le recours déposé par M. Perret contre sa non-renomination. Les motifs invoqués pour ce rejet sont totalement sans fondement : il lui est reproché de ne plus avoir la "confiance" de la commission parce que, dans deux affaires mineures concernant des réclamations d'élèves sur l'enseignement de deux professeurs, il aurait placé au même niveau professeurs concernés et élèves ! Derrière ces prétextes se cache évidemment la volonté des autorités "d'épurer" l'école et de la mettre au pas. Les réélections de tout le corps enseignant dans le canton de Berne qui ont lieu cette année sont l'occasion pour le DIP, les commissions scolaires et les partis bourgeois de licencier ou de ne nommer que provisoirement des enseignants ayant des opinions critiques ou tout simplement pratiquant un enseignement trop libéral.

Vives résistances à la politique de répression

Depuis cet automne le front de tous ceux qui soutiennent M. Perret s'est élargi : conférence des recteurs romands des gymnases, présidents de la commission fédérale et cantonale de maturité, des personnalités politiques, syndicales, des professeurs d'université. Le Conseil de ville de Bienne (législatif) a même adopté une résolution proposée par l'Entente biennoise et le Parti socialiste demandant à la commission de revoir sa décision. Jusqu'à aujourd'hui cette large mobilisation n'a pas encore fait reculer la commission ou le DIP. C'est une véritable épreuve de force qui est engagée, un test pour toutes les réélections dans le canton, où les partis bourgeois ont choisi leur camp et ne semblent pas prêts à reculer. Le comité de soutien pour la réintégration de M. Perret, composé du Parti socialiste romand, du PSASJ, du PdT, de la LMR, de la Taupe, du Manifeste Démocratique, de l'Association des élèves du gymnase français de Bienne (AEGB), du Conseil des élèves du gymnase économique (partie romande) et du groupe enseignants VPOD, a multiplié les communiqués de presse, les prises de positions publiques et est à l'initiative de la dernière manifestation.

Dans les écoles biennoises, l'effervescence est aussi grande : assemblées d'élèves, discussions, menaces de grève se multiplient au gymnase français, au gymnase allemand et au gymnase économique.

Une campagne d'intoxication : "ce n'est pas politique" !

La presse biennoise dite d'information, le Journal du Jura, la Bieler-Tagblatt et les autorités font tout pour faire croire que l'affaire Perret n'est pas politique, qu'il ne s'agit que d'une question personnelle et de compétences ! Pour faire passer cette version des choses, ils arguent du fait qu'à la commission du gymnase la très grande majorité des membres, y compris la majorité des socialistes, a voté contre la réélection de M. Perret. Cela est vrai et c'est là l'expression de la contradiction entre la politique de gestion que mène le PSR dans les commissions et à l'exécutif et la défense des intérêts des élèves, des enseignants et de tous les salariés. Ces "socialistes" ont été désavoués largement par leur parti. Tous les partis de droite se sont situés comme un seul homme derrière la décision de la commission. Le licenciement de M. Perret est un véritable licenciement pour délit d'opinion, puisqu'il s'agit d'une volonté d'imposer la caporalisation de l'école, voire de transformer les écoles supérieures biennoises en casernes, afin de former sans souci "l'élite" docile dont rêve la droite. La presse dite d'information mène aussi une campagne sournoise contre la LMR *"qui cherche à s'emparer de l'affaire"*, essayant par là de discréditer, dans l'opinion publique, la lutte pour la réintégration de M. Perret. Cette campagne de diffamation n'a pour l'instant que donné de piètres résultats à voir l'ampleur de la dernière manifestation.

VPOD contre Société des enseignants bernois ?

Le groupe enseignants VPOD a demandé dans une lettre ouverte la mise au boycott du poste de recteur du gymnase par la Société des enseignants bernois (SEB). Ce moyen qui signifie en fait que tout postulant à cette place se fait automatiquement exclure de la SEB est relativement efficace. Mais la SEB a refusé de s'engager dans une véritable confrontation avec le DIP; elle préfère attendre que tous les moyens légaux soient épuisés : ce qui veut dire en fait attendre jusqu'à une éventuelle décision du Tribunal fédéral, dernière instance de recours, et ainsi accepter qu'une situation de fait s'installe au gymnase. La SEB mène aussi, autour de ces réélections de 1980 et de l'affaire Perret, une véritable campagne pour empêcher le groupe enseignants VPOD de se construire . Il s'agit pour elle d'éviter que ce groupe, par une véritable activité syndicale, ne puisse montrer qu'une autre politique que celle de cette société corporatiste, dirigée à Bienne par un député radical, est possible et même plus efficace. La SEB continue à prétendre contre toute évidence que *"l'affaire Perret n'est pas politique"*, et *"qu'il n'y a pas atteinte aux droits élémentaires que devrait garantir la démocratie"*. Il n'y a décidément pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !

La section VPOD de Bienne : alliée inattendue de la SEB ?

Le bureau de la section VPOD de Bienne avait soutenu, du bout des lèvres il est vrai, la première manifestation de novembre. Cette fois-ci, il a froidement laissé tomber le groupe enseignants VPOD, allant même jusqu'à le dénoncer dans la presse locale au lendemain de la manifestation, rendant publiques les divergences profondes qui existent entre lui et la section, menaçant ses membres de sanctions. C'est là un coup grave au travail et à la campagne exemplaires qu'a menés ce groupe sur les réélections de 1980, un coup en contradiction avec la ligne et la politique adoptées par la VPOD lors de son dernier congrès d'Interlaken. La VPOD avait alors mis l'accent sur la nécessité de défendre par principe les droits démocratiques des fonctionnaires. L'intervention du bureau de la section VPOD se fonde entre autres sur le fait que M. Perret n'est pas syndiqué à la VPOD : une raison pour ne pas le défendre ! Il reprend à son compte les calomnies de la presse, de certains membres de la commission du gymnase — dont un est syndiqué à la VPOD — contre la LMR. C'est une attaque qui ne peut qu'encourager les autorités scolaires à accentuer encore leur politique répressive; elle donne le feu vert à la SEB pour poursuivre ses attaques contre le groupe enseignants VPOD. Le bureau de la VPOD section de Bienne essaie ainsi de se débarrasser d'un groupe trop remuant à son goût, un groupe qui, par une activité syndicale soutenue, remettait en cause les liens traditionnels entre la direction de la section, la droite du parti socialiste et la gestion de la ville.

Ne pas baisser les bras !

La mobilisation pour la réintégration de M. Perret doit et peut se renforcer. La commission est soumise à une forte pression. Toutes les forces doivent s'engager dans une bataille qui prend valeur de test pour la municipalité de gauche à Bienne et pour la défense de la liberté d'opinion et d'expression des enseignants et de tous les fonctionnaires. La section de la LMR à Bienne a joué un rôle essentiel dans l'élargissement de cette lutte. Avec toutes les forces du mouvement ouvrier, avec les élèves et les enseignants, nous continuerons la lutte.

Vincent

Commandez la brochure de La Taupe "Gymnase français et affaire Perret", à la case postale 13, 2 500 Bienne 4.

Grande-Bretagne

Les sidérurgistes contre le gouvernement Thatcher

Après les sidérurgistes belges, allemands et français, c'est au tour des sidérurgistes anglais d'entrer à leur tour en lutte. Il s'agit là de la principale lutte ouvrière actuelle d'Europe.

La bourgeoisie a choisi l'épreuve de force et cherche à infliger une défaite à ce secteur de la classe ouvrière. Bien que les directions syndicales aient annoncé leur intention de faire des concessions, la British Steel Corporation reste intransigeante. Elle ne concède que des augmentations dérisoires et lie des concessions plus importantes à l'amélioration de la productivité.

La mobilisation des sidérurgistes est particulièrement massive. Le mouvement de solidarité qui les entoure, a entraîné l'arrêt des importations d'acier. Les mineurs et certains secteurs du sud du Pays de Galles ont annoncé leur intention de se mettre en grève.

Cent mille sidérurgistes de la BSC (British Steel Corporation), société nationalisée qui produit 80 o/o de l'acier liquide britannique, sont partis en grève depuis le 1er janvier. Ils réclament une augmentation de salaire de 20 o/o. La BSC, elle, n'est prête à concéder que 6 o/o et ce, alors que le taux d'inflation dépasse les 17 o/o. En clair, cela revient à amputer largement le pouvoir d'achat des travailleurs de l'acier. On comprend que ceux-ci aient parlé de provocation. Mais le conflit a aussi pour toile de fond la restructuration, qui, après les autres pays européens, affecte toute la sidérurgie anglaise. Ainsi, le "plan d'acier" du gouvernement prévoit que la British Steel devra réduire sa production annuelle de 30 o/o. Le programme de compression d'emploi de la direction de la BSC prévoit le licenciement d'un tiers des effectifs, soit plus de cinquante mille travailleurs.

Des attaques d'envergure contre les acquis ouvriers

Le conflit actuel a une importance décisive. Les derniers mois ont déjà été marqués par la grève des métallurgistes, la mobilisation des mineurs, celle des fonctionnaires et des travailleurs de l'Etat. Car la venue au pouvoir des conservateurs a marqué une aggravation des attaques contre le niveau de vie et l'emploi des travailleurs, due à l'application brutale de la politique d'austérité et de restructuration industrielle. Dernière en date des attaques du gouvernement Thatcher, la remise en cause de certains acquis du mouvement ouvrier. Lancée par le récent congrès du patronat en novembre dernier, la bataille sur cette question a rebondi avec la discussion prochaine au Parlement d'un projet de loi restreignant les libertés syndicales et le droit aux piquets de grève "volants" (forme traditionnelle de lutte du mouvement ouvrier britannique pour s'opposer aux briseurs de grève).

Du côté patronal et gouvernemental, on a préparé de longue date l'épreuve de force, en lui assignant l'objectif de briser la résistance des sidérurgistes pour pouvoir franchir un pas dans l'application des plans gouvernementaux. Ainsi, les industriels ont-ils accumulé de quoi tenir au moins un mois sans livraisons d'acier.

D'ores et déjà, le mouvement se manifeste par une forte combativité et une grande ténacité. La mise en place de nombreux piquets, alors même que le gouvernement veut en interdire l'utilisation, en est l'illustration.

L'issue de la lutte reposera dans une large mesure sur la capacité des sidérurgistes à obtenir l'appui du reste de la classe ouvrière. La décision des syndicats des cheminots, des camionneurs et des dockers de boycotter l'acier étranger va dans ce sens. De même, l'extension de la grève dans le sud du Pays de Galles ou l'arrêt de la production d'acier privé dans la province de Sheffield sont des facteurs de renforcement de la lutte. William Sirs, dirigeant du syndicat des métallurgistes, l'ISTC (Corporation des métiers du fer et de l'acier), déclarait : *"Il nous appartient de paralyser aussi vite que possible toute l'industrie".* C'est en effet, la seconde condition pour la victoire de la lutte : la capacité de frapper la bourgeoisie au portefeuille. Et ce de point de vue, les dirigeants de la BSC admettent qu'ils perdent actuellement plus d'un million de livres par semaine.

Détermination et combativité, mais les bureaucrates freinent

Intransigeance et volonté d'infliger une défaite à ce secteur de la classe ouvrière d'un côté, détermination et combativité de l'autre, les conditions sont réunies pour une lutte longue et dure. Pourtant, il faudra compter avec la direction du syndicat, particulièrement droitière et rompue à la collaboration de classes. Les dernières négociations avec le BSC n'ont rien donné, la direction ne concluant que 8 o/o d'augmentation et liant celle-ci à l'augmentation de la productivité. Mais la bureaucratie syndicale peut à tout moment faire marche arrière et capituler, malgré la force du mouvement. Déjà, les dirigeants syndicaux ont laissé entendre qu'ils étaient prêts à faire des concessions. Les jours à venir seront décisifs.

La grève représente donc bien un enjeu majeur pour l'avenir. Une victoire des sidérurgistes constituerait, en effet, une défaite pour toute la politique anti-ouvrière du gouvernement Thatcher.

Christian Picquet

SUR LA SOLIDARITE

Tous les grands syndicats soutiennent la grève des sidérurgistes. Les actions concrètes de solidarité sont particulièrement intéressantes :

** Des piquets de grève volants surveillent partout que l'acier n'entre ou ne sorte des entreprises. Cela est particulièrement important, car, pour l'instant, les travailleurs de l'industrie privée de l'acier ne participent pas à la grève (elle représente 10 o/o de la production d'acier).*

** La solidarité prend diverses formes : ainsi par exemple, John Hamilton, membre du comité de grève de la Clyde et secrétaire de l'ISTC à Ravenscryaig se rend à Grangemouth le matin auprès des travailleurs du port. Des bruits circulent en effet que le patronat veut importer à nouveau son acier, de Rotterdam par Grangemouth et Leith. Les travailleurs du port sont entièrement du côté des grévistes : ils refusent de décharger de l'acier aussi bien à Grandemouth qu'à Leith.*

** Les piquets de grève sont actuellement concentrés sur les entrepôts de stockage. Les grévistes ont répandu sur les routes d'accès à la Steel Stockholders (Birmingham) à Wishaw des clous et du verre. Des centaines de piquets de grève se confrontent aux camionneurs qui ont été menacés de licenciement s'ils ne parvenaient pas à casser le dispositif des grévistes. Les camions ont été stoppés. A Rutherglen chez GKN, jour et nuit, les grévistes empêchent la sortie de l'acier.*

L'ORGANISATION DE LA GREVE

W. Sirs, secrétaire général de l'ISTC, est un dirigeant syndical ultra-collaborationniste. Il déclarait au Times le 11. 1. 80 : *"Mes membres exigent 20 o/o sans condition. Moi je ne dirais pas il faut tant ou tant de pourcent. Je suis prêt à tout faire pour aider l'industrie dans sa restructuration".*

Cette déclaration a été faite au moment où les travailleurs avaient déjà commencé la grève et empêchaient le chargement et le déchargement de l'acier dans les ports. Cela illustre l'importance que la grève soit menée par un comité national de grève et non pas laissée dans les mains de ces dirigeants syndicaux, prêts à toutes les concessions. Dans les villes, de tels comités de grève existent qui dirigent la lutte, ils fonctionnent aussi sur le plan régional. Ils prennent en charge l'organisation des postes de grève, des meetings de masse, la transmission d'informations sur les dédommagements de salaire, sur la sécurité sociale pour les grévistes et plus généralement toutes les questions touchant la grève. S'ils sont ainsi capables de centraliser la grève sur le plan local et régional, il n'y a aucune raison qu'ils ne puissent le faire à l'échelle nationale.

+++ faits et méfaits +++

La fraude fiscale, ça s'organise !

La maison Facta, domiciliée à Zug et Lachen, qui s'occupe d'encaissement, a offert un service particulier aux 500 dentistes de sa clientèle : en mettant en place un compte spécial, dans lequel figurerait une partie de la facturation de ces honorables arracheurs de dents, il leur serait possible de soustraire la partie correspondante des honoraires de leur déclaration fiscale. Environ la moitié de cette clientèle n'aurait pu résister à une offre aussi alléchante. Cette fraude fiscale si bien organisée et si étendue montre bien les possibilités fabuleuses dont disposent les professions indépendantes pour tromper le fisc. Le rôle de l'Etat bourgeois, qui par ses lois, permet une telle fraude, puisque seuls les salariés sont réellement contrôlés, est tout à fait clair.

Exceptionnellement, dans le cas de Facta, les autorités ont réagi... après la plainte déposée par un avocat zurichois. Généralement, l'Etat adopte une attitude de laisser-faire beaucoup plus enrichissante pour les fraudeurs.

Le patronat et le deuxième pilier : HEU - REUX !

C'est avec un gros soupir de soulagement et une satisfaction non dissimulée que le patronat a accueilli la décision de la Commission du Conseil des Etats en faveur de la primauté des cotisations, contre celle des prestations (cf. l'éditorial de ce numéro). Cette priorité qui fait passer les salariés à la caisse sans garantie quant au montant des rentes perçues un jour en retour, le service de presse patronal SDES la qualifie de "salutaire réalisme", ramenant le projet du deuxième puier "dans les limites du réalisme".

Le mouvement ouvrier aurait beaucoup à gagner en s'inspirant d'un tel réalisme dans la défense de ses propres intérêts !

La banque Julius Bär et le marxisme

A l'intention de ses clients et de ses cadres, la banque Julius Bär publie régulièrement des petites analyses idéologiques. Il faut bien que l'entreprise privée pallie les carences des intellectuels bourgeois, que diable. Dans l'un de ces pensums, consacré à "L'énigme du marxisme" (que nos lecteurs ne s'inquiètent pas : après 4 pages d'une laborieuse dissertation, le marxisme reste une énigme pour la banque Bär), on trouve l'assertion suivante : *"La puissance croissante du mouvement syndical a eu pour conséquence que les salaires ont de plus en plus acquis un "prix politique", de telle manière qu'on peut dire aujourd'hui que, dans quelques pays au moins, les syndicats exploitent l'entreprise privée, alors que l'inverse n'est plus vrai".*

Le caractère scientifique d'une telle affirmation n'échappera, on l'espère, à personne. Quant aux patrons à qui ce genre de littérature est destiné, pourvu qu'ils n'ébruitent pas trop la nouvelle de leur exploitation par leurs travailleurs : ils risqueraient d'être déçus des qualités analytiques du penseur-banquier.

NICARAGUA

L'organisation des femmes dans la révolution

Nous publions ci-dessous des extraits de l'entretien accordé par une militante féministe française, engagée dans le travail de solidarité avec la révolution nicaraguayenne, aux "Cahiers du féminisme" [1]. Après un séjour d'un mois au Nicaragua, cette militante dépeint l'activité de l'organisation des femmes nicaraguayennes. Organisées depuis septembre 1977 dans l'AMPRONAC (cf. la brèche no 216, 29.9.79), durement touchée par la répression après l'insurrection de septembre 1978, les femmes nicaraguayennes se sont donné une nouvelle organisation "L'Association des femmes nicaraguayennes Luisa Amanda Espinoza", du nom de la première militante du FSLN, une couturière, tuée au combat. En octobre, l'Association regroupait, à travers des comités de base, répartis dans une douzaine de villes, environ sept mille femmes. Une grande campagne d'adhésion est actuellement en cours.

1) Cahiers du féminisme no 12, janvier-février 1980, fr. 4.-. En vente à nos librairies LA TAUPE, rue de la Tour 8bis, Lausanne, et 22 rue Saint-Léger, Genève.

*** Comment fonctionne l'Association ?**

Elle est organiquement autonome. Elle fonctionne à partir de comités de base qui regroupent les femmes sur un quartier, un lieu de travail ou une petite bourgade, se réunissant chaque semaine pour mettre en place les actions à réaliser. Chaque comité élit démocratiquement sa direction et fonctionne en commissions : propagande, culture, organisation, finances, commission sociale...

Les comités de base se réunissent en coordination, regroupant les déléguées élues et une responsable de la commission exécutive. Celle-ci planifie les tâches de l'Association. Elle est composée de sept membres qui ont chacune la responsabilité d'une commission semblable à celle des comités de base, avec en plus, une commission solidarité et relations internationales chargée des contacts avec les organisations de femmes à l'étranger. Une fois par mois, se réunit le Conseil, composé de la commission exécutive et des déléguées de chaque comité de base. C'est ce conseil qui prend les décisions. Puis, une assemblée, constituée de toutes les membres de chaque département, se réunit tous les six mois pour statuer sur le programme de l'Association.

(...)

*** Quels sont leurs projets ? Leurs réalisations ?**

Dans le contexte actuel du Nicaragua, le premier objectif de l'Association des femmes est, comme me le disait Gloria (membre de la commission exécutive), de *"maintenir la mobilisation des femmes pour la défense et la consolidation de la révolution"*. Pour cela, l'Association participe activement à toutes les campagnes nationales : vaccination des enfants contre la polio et le tétanos, alphabétisation, etc.

Créer des emplois et des crèches

Une des principales préoccupations est aussi d'intégrer massivement les femmes à la production, donner du travail à toutes les femmes pauvres, seules, qui ont souvent six ou huit enfants à charge. Elles font donc un gros effort pour permettre aux femmes de travailler sans le souci des enfants et ont impulsé la création de *"centros de desarrollo infantil"*. Cela correspond à nos crèches pour les enfants de deux mois à cinq ans.

Il y en a même dans les campagnes pour que les paysannes puissent faire les récoltes de café en laissant leurs enfants entre les mains de puéricultrices. En octobre déjà quatre centres fonctionnaient : à Jinotepe (100 enfants), à Matagalpa (35 enfants) – ce sont des régions productrices de café – à Managua et à Leon. D'autres étaient en projet. Rappelons que sous la dictature, il n'existait aucune forme d'aide sociale. Avec l'aide du ministère du Bien-Etre social, l'Association crée des centres de production et de formation professionnelle. A Esteli, dans le nord, une ville qui a le plus souffert des bombardements, une centaine de femmes travaillent dans un centre de couture et dans un atelier de jouets. Il y a des projets d'entreprise d'élevage avicole, d'ateliers divers, de laveries et de cantines populaires. Tout se met en place peu à peu. L'Association se préoccupe de donner un travail plus productif au très grand nombre d'employées de maison qui ont perdu leur emploi quand les bourgeois somozistes ont fui le pays, et aux prostituées, nombreuses surtout dans les ports.

Contre les discriminations

Les responsables de l'Association que j'ai vues, m'ont semblé très conscientes du rôle actif que doivent avoir les femmes dans la société, à l'égal des hommes. Elles ne veulent plus de discriminations ni salariales ni d'aucune sorte. *"A travail égal, salaire égal"* est un de leurs mots d'ordre. Elles insistent sans cesse sur le rôle politique des femmes, et tout m'a porté à croire, à travers leurs luttes, passées et présentes, dans ce que j'ai pu entendre et lire, à la télévision, dans la presse, que la lutte pour la libération des femmes est effective, réelle. Avec cependant des limites en ce qui concerne l'oppression spécifique des femmes en tant que sexe : j'y reviendrai. En tous cas, il ne fait aucun doute pour elles que la libération du peuple du Nicaragua passe par la libération des femmes nicaraguayennes.

(...)

*** Quelle est leur position sur l'avortement et la contraception ?**

Quand j'ai abordé le problème de la contraception et de la sexualité, il y a eu au premier abord quelques réticences. *"La lutte pour l'éducation et la santé gratuite est ressentie comme davantage prioritaire"*, m'a-t-on répondu. Il est vrai qu'étant donné le caractère sauvage et quasi forcé de la contraception sous Somoza, comme dans tous les pays d'Amérique Latine où les USA veulent contrôler la poussée démographique, on distribuait n'importe quelle plaquette de pilules, sans rien apprendre aux femmes du fonctionnement de leur corps, ou bien on faisait des injections de Dépro-Provéra, le problème de la contraception est abordé souvent d'un point de vue différent du nôtre en France.

Le FSLN et l'avortement

Ceci dit, plusieurs militantes de l'Association sont favorables à une contraception libre et gratuite sous contrôle médical, en insistant sur le fait qu'il faut que les femmes puissent savoir ce qui leur convient le mieux. Depuis, le ministère de la Santé a pris des mesures dans ce sens. En ce qui concerne l'avortement, les différentes femmes que j'ai rencontrées m'ont parlé de nombreux avortements clandestins. Il n'y a pas de chiffres. Léa Guido, ministre du Bien-Etre social et membre de l'Association des femmes (elle en était une dirigeante sous la dictature), a abordé le problème en soulignant que le pays n'avait pas les moyens médicaux nécessaires pour le moment pour remédier aux avortements clandestins. Elle a précisé qu'il n'y avait pas encore de discussion ouverte à ce sujet et que le FSLN n'avait pas encore élaboré de politique démographique. *"Mais*, dit-elle, *nous travaillons avec l'Association des femmes et nous verrons avec elles ce qu'elles en pensent."*

L'AMPRONAC, devenue l'Association des femmes nicaraguayennes Luisa Amanda Espinosa, organise environ 7 000 femmes, dans des comités de base répartis dans une douzaine de villes.

Sur un plan très personnel, Gloria m'a dit être favorable à l'avortement libre, *"gratuit pour les pauvres, mais pas pour celles qui ont de l'argent"*. Elle ajoute cependant que *"la lutte pour l'avortement est une lutte légitime, mais pour l'instant pas représentative des préoccupations de la majorité des femmes. Ce problème se posera avec l'évolution du mouvement des femmes"*. Une politique de planning familial est mise en place, des cours d'éducation sexuelle sont organisés. Apparemment, pour Gloria, l'éducation sexuelle allait de soi, dans toute éducation générale, politique ou culturelle.

Quant à la lutte contre le machisme, même si ce n'est pas spécifié dans les publications de l'Association, elle existe quand même. Les femmes en combattant aux côtés des hommes à part égale pendant la guerre, ont réussi à s'imposer, à se faire reconnaître : *"Les meilleurs défenseurs parmi les hommes de l'égalité avec les femmes sont les combattants qui ont appris à reconnaître leur valeur dans l'action"*.

Des mesures ont été prises pour interdire l'utilisation du corps de la femme dans la publicité et interdire les films ou la presse à caractère pornographique.

(...)

*** Revenons pour terminer sur ce que tu as appelé les "limites" du programme de l'Association, en ce qui concerne l'oppression spécifique des femmes...**

Il est vrai que les revendications de l'Association sont plus orientées vers des questions sociales générales que vers la remise en cause du rôle traditionnel de la femme dans sa vie privée. Mais il faut restituer tout cela dans le contexte. Le degré de participation des femmes à la lutte contre la dictature, en particulier la participation de 25 o/o des femmes dans l'armée sandiniste, est un signe de la place importante qu'occupent les femmes dans la révolution du Nicaragua.

Des limites, certes, mais des acquis fondamentaux pour aller plus loin

A mon avis, c'est déjà un progrès considérable par rapport au rôle et à la place traditionnelle des femmes dans les sociétés latino-américaines. Il est intéressant de noter, comme me le faisait remarquer Gloria, l'appréciation positive des soldats hommes sur leurs camarades femmes. On peut critiquer le fait que l'on oriente les femmes vers des travaux de couture, que pour la garde des enfants on ne forme que des femmes puéricultrices, que la fonction de la mère soit très valorisée... Mais l'existence même de l'Association des femmes, qui a toujours été organisée de manière indépendante, et qui est aussi active, est une conquête fondamentale pour les femmes. Cela constitue une garantie pour aller plus loin dans leurs revendications spécifiques. Il est vrai qu'ayant agi dans des conditions très dures et avec beaucoup de courage pour mobiliser les femmes, les militantes n'ont pas eu le temps de poser tous les problèmes de l'oppression des femmes. Elles parent au plus pressé et ont des tâches urgentes de nourriture, de soins, d'éducation. Et puis, l'idéologie catholique et machiste est très forte. Il faut souligner aussi que la remise en cause du rôle de la femme dans la famille n'a pas le même sens que chez nous. La famille, là-bas, est souvent un îlot de résistance où les femmes ont une place importante au niveau économique, dans l'éducation des enfants, la participation aux travaux ruraux... sans compter les femmes qui élèvent seules leurs enfants. Et ce n'est pas évident de faire comprendre aux femmes des milieux les plus défavorisés ce qu'est le machisme, sans situer tout ceci dans un contexte de revendications. Certaines militantes, pas toutes, sont très conscientes des différents aspects de l'oppression des femmes.

Il faut effectivement veiller à ce que la libération des femmes ne s'arrête pas au niveau économique mais que les problèmes du patriarcat, du pouvoir de l'homme sur la femme, du sexisme, du droit à disposer de son corps soient abordés dans les débats et les luttes quotidiennes. Il y a encore, et pas seulement au Nicaragua, beaucoup à faire pour changer les mentalités. Et puis, la libération des femmes au Nicaragua dépend aussi de l'évolution du processus révolutionnaire.

Il faut discuter ouvertement avec les femmes nicaraguayennes : elles sont d'ailleurs absolument prêtes à le faire. Elles connaissent l'existence et l'importance des mouvements féministes en Europe et comptent sur notre solidarité active, la plus large possible, tant au plan matériel que politique. Leurs moyens sont très faibles, un appui financier leur est indispensable pour réaliser leurs différents projets.

le 10 décembre 1979

suite de la première page

L'intervention soviétique fait le jeu de Carter !

– se cachent en réalité une série de mesures précises que l'impérialisme cherche à imposer pour réorganiser son dispositif d'intervention dans le monde après sa défaite au Vietnam et l'ébranlement de sa domination en Iran, au Nicaragua, en Afrique Noire. En quelques temps, l'impérialisme US a ainsi ajourné les négociations de Salt II, renforcé le dispositif de missiles de l'OTAN en Europe, mis sur pied des troupes spéciales d'intervention pour le Moyen Orient, accru sa menace d'intervention en Iran et au Nicaragua, soutenu la menace d'un putsch militaire en Turquie, armé la dictature au Pakistan et le spécialiste de la défense Brzezinski a rappelé que "le Moyen Orient fait partie de la zone vitale des USA" ! En fait de menace de guerre, l'impérialisme américain met toutes ses forces à reconstituer "l'union nationale" aux USA et l'appui des puissances impérialistes alliées pour pouvoir appuyer militairement, partout dans le monde, des régimes réactionnaires et dictatoriaux capables d'écraser toute lutte d'émancipation des travailleurs et des paysans pauvres. Dans les pays impérialistes, cette campagne a pour but d'intimider la classe ouvrière qui affronte depuis des années les difficultés du chômage et de la crise.

2. Il n'y a pas d'autre réponse à ces menaces que la mobilisation des masses exploitées pour leurs revendications sociales, l'expropriation des propriétaires fonciers et des trusts capitalistes, l'indépendance envers l'impérialisme. Le renversement du chah, armé jusqu'aux dents par les USA, puis celui de Somoza l'ont encore confirmé.

L'intervention militaire de la bureaucratie soviétique en Afghanistan doit être condamnée parce qu'elle n'allait pas dans le sens des intérêts des masses ouvrières et paysannes dans ce pays. Le putsch effectué en 1978 par le PPDA contre le régime féodal répressif de Daoud avait ouvert la voie à des réformes sociales effectives (alphabétisation, abolition de l'usure, distribution de terres, par exemple), qui auraient pu ouvrir une lutte décidée contre les propriétaires fonciers et leurs appuis féodaux. Mais au lieu de gagner et mobiliser les masses pour ces réformes, et de mettre entre les mains des travailleurs et paysans pauvres la réalisation de ces objectifs, le nouveau régime a mené une politique de décrets prétendant réaliser ces réformes par des mesures bureaucratiques. Loin d'engager et d'élargir la mobilisation paysanne, cette politique a rejeté les paysans derrière la propagande des réactionnaires et des propriétires fonciers qui ont commencé à organiser l'opposition sous la bannière de l'islam. Le régime se déchira en outre dans une lutte intestine de cliques.

Cette politique, qui a affaibli les capacités de lutte anti-impérialiste en Afghanistan, a été appuyée, de la manière la plus cynique, par la bureaucratie soviétique, jusqu'à sa conséquence ultime : l'intervention militaire de l'URSS qui seule pouvait encore sauver ce régime de l'éclatement face aux menaces de la réaction.

Autant nous condamnons cette intervention militaire, autant nous nous opposons, dans cette situation, aux rebelles féodaux et réactionnaires, organisés et entraînés par l'impérialisme au Pakistan, qui ne visent qu'à restituer le pouvoir des propriétaires fonciers.

3. L'intervention soviétique doit être condamnée également du point de vue de la défense des intérêts du prolétariat mondial.

Elle accentue encore la confusion par rapport aux mobilisations de masse anti-impérialistes qui se développent dans la région, facilitant leur dévoiement par l'islam et la bourgeoisie. Elle rend plus difficile le combat de la classe ouvrière contre le capitalisme et l'impérialisme dans les pays capitalistes avancés, aux USA en particulier, donnant un terrain propice à l'idéologie d'union nationale et facilitant les nouvelles mesures d'armement des capitalistes. Elle donne aux travailleurs du monde une image caricaturale du socialisme et de l'internationalisme. Dans les Etats ouvriers bureaucratiquement dégénérés, elle permet à la bureaucratie d'accroître sa pression répressive sur les masses et aggrave les difficultés économiques auxquelles les travailleurs sont confontés. C'est aussi sur le dos des travailleurs d'URSS que s'est faite cette intervention militaire.

4. L'intervention militaire de la bureaucratie soviétique veut faire croire qu'il n'existe plus d'autres moyens, pour les masses d'Afghanistan et pour les travailleurs dans le monde, que le soutien des chars soviétiques à un régime pourri ou le retour des propriétaires fonciers armés par l'impérialisme. Ce n'est pas vrai.

Notre première tâche est de dénoncer, derrière la campagne d'intoxication de l'impérialisme, sa volonté de préparer de nouvelles interventions dans le monde. Nous dénonçons également toute mesure de boycott. C'est pourquoi nous ne nous associons à aucune action qui ne démasque pas avec toute clarté le jeu criminel de l'impérialisme. Pour lui, le mot d'ordre de retrait des troupes vise simplement à remplacer les troupes soviétiques par l'intervention impérialiste dans ce pays, comme il l'a fait au Vietnam, en Amérique Latine ou ailleurs.

Notre seul critère est celui de l'émancipation des masses ouvrières et paysannes d'Afghanistan qui est en même temps le principal intérêt des travailleurs dans le monde. Les faits ont montré que l'appui et l'intervention de la bureaucratie soviétique entravent ce combat. L'appui de la bureaucratie chinoise à une alliance avec l'impérialisme fait de même.

A la politique d'intervention par-dessus les intérêts des masses et des travailleurs dans le monde, nous appelons le mouvement ouvrier à refuser toute alliance avec l'impérialisme dans cette affaire et à exiger, de l'URSS ou de la Chine, un appui matériel massif aux réformes sociales indispensables à l'émancipation des masses afghanes afin qu'elles puissent prendre elles-mêmes en main leur propre destin.

Bureau Politique de la LMR,
21 janvier 1980

BRUITS DE BOTTES A LA MAISON BLANCHE

Le discours sur "l'état de la nation" que vient de tenir le président Carter confirme le *réajustement politique et militaire* **qu'est en train d'entreprendre l'impérialisme américain** [1] **:** *"Nous continuerons à développer la puissance militaire de l'Amérique – et celle de nos alliés et amis. Nos forces armées restent puissantes et prêtes à intervenir. Moscou ne doit pas pouvoir en douter"*, **affirmait, le 23 janvier devant le Congrès, celui qui prêche les "droits de l'homme" et répétait, avant son élection, qu'il n'userait pas de l'arme du boycott, que** *"nous nous sommes libérés de cette peur déplacée du communisme, qui nous a jadis poussés à embrasser chaque dictateur qui partageait nos craintes"* [2].

L'hebdomadaire allemand "die Zeit" qui rappelle ces propos, en tire la conclusion : *"L'Amérique tourne à une politique de la force: 'le Vietnam et ses suites' – tout cela est oublié. Comme il a toujours oscillé dans l'histoire entre l'isolationnisme et l'interventionnisme, le pendule revient vers un engagement accru dans le monde".*

Ce qui, pour le journaliste, apparaît comme un phénomène mécanique est en fait le contre-coup de la dégradation des rapports de forces sociaux et politiques en défaveur de l'impérialisme US depuis la guerre du Vietnam. En fait "d'isolationnisme", le président Carter a soutenu jusqu'à la dernière minute le shah d'Iran, le dictateur Somoza, réarmé la dictature au Pakistan, etc... Les dépenses militaires ont d'ailleurs augmenté en conséquence – en dépit de toutes les promesses électorales – de 116 milliards de dollars en 1978, à 126 en 1979 et une nouvelle hausse est prévue pour 1980, alors que le budget militaire pour 1981 atteint 158 milliards ! [3] L'an dernier déjà, Carter rappelait avec fierté (23.1.79) : *"Un seul de nos sous-marins Poseidon, relativement intouchable, et qui représente moins de 2 o/o de toute notre puissance nucléaire navale, aérienne et en missiles, a suffisamment de bombes à bord pour détruire toutes les villes importantes et moyennes de l'URSS".*

Le développement de cet arsenal militaire n'est donc rien de nouveau. Dans ce domaine, le "pendule" de l'impérialisme US n'oscille pas ! Comme nous l'avons déjà amplement démontré dans le dernier numéro de la brèche, **le potentiel militaire US reste le plus grave danger de guerre dans le monde.** Tout impressionnisme à ce propos – sous le coup de l'intervention soviétique en Afghanistan et surtout de la campagne orchestrée qu'elle provoque – serait fatal pour le mouvement ouvrier. Elle le conduirait, comme le fait ouvertement la direction chinoise aujourd'hui, à s'allier à ceux qui n'ont qu'un seul objectif : écraser tout mouvement révolutionnaire dans le monde et même – s'ils le pouvaient – les acquis de l'économie socialisée en Chine, à Cuba ou en Union Soviétique.

Une chose change cependant, que l'hebdomadaire allemand DIE ZEIT souligne clairement : Carter fait ouvertement campagne pour "faire oublier" le Vietnam et préparer l'opinion américaine et mondiale à de nouvelles interventions militaires. Une campagne relayée par tous les mass media occidentaux, comme par exemple celui des banquiers genevois : *"Il nous paraîtrait judicieux qu'à la prochaine tentative soviétique, les occidentaux agissent* **militairement** *(quoique de façon limitée). Ce message serait froid comme le tranchant du sabre et clair comme lui."* (C. Monnier, Journal de Genève, 18.1.80). Un langage que la bourgeoisie internationale trouve, à sa grande satisfaction, enfin "plus réaliste et plus ferme" que la campagne pour les "droits de l'homme" ! Celle-ci l'embarrassait, celui-ci exprime beaucoup mieux ses **intérêts de classe** à l'échelle mondiale.

La fonction de cette campagne ressort encore plus vivement à entendre le froid réalisme qui semble prévaloir à l'ambassade US de Kaboul : *"100 000 soldats soviétiques en Afghanistan sont 100 000 de moins à un autre point chaud", "la présence soviétique n'est pas surdimensionnée", "elle ne vise pas une intervention en Iran ou au Pakistan", "il s'agit de faire payer le prix politique maximum à Moscou, mais la guérilla, elle, n'a guère de chances",* d'ailleurs *"ces musulmans fanatiques nous font aussi peur que les Russes"* [4]. Le principal souci de l'impérialisme américain n'est pas la "libération des peuples" ! C'est d'entretenir une situation pourrie pour la bureaucratie soviétique qui justifie son propre réarmement politique et militaire.

L'intervention militaire décidée par la bureaucratie soviétique évidemment facilite cette politique de l'impérialisme américain. Elle se retourne même contre les intérêts des travailleurs d'URSS. Au moment où Brejnev entretient des troupes d'occupation, il publie les résultats du plan pour 1979 qui restent largement en-dessous des prévisions. Les difficultés dans la distribution des biens – y compris la viande, les fruits, le pain – se sont accrues et ont conduit à des mouvements de révolte dans certaines régions. C'est en parfaite connaissance de cause que Carter et la bourgeoisie internationale organisent le boycott !

En intervenant en Afghanistan, la bureaucratie soviétique prétendait assurer ses frontières et "la construction du socialisme en URSS". Sur toute la ligne, cette politique se retourne non seulement contre le développement d'une véritable lutte d'émancipation des masses afghanes, mais y compris accroît les contradictions de l'économie socialisée bureaucratique. Le régime bureaucratique sape ainsi le développement et du mouvement ouvrier international et les acquis de l'économie socialisée des "pays de l'Est". Le réajustement de la politique de Carter vise aussi à approfondir ces contradictions. C'est pourquoi nous nous opposons à la campagne de boycott organisée par les puissances impérialistes. Mais l'histoire montre, une fois de plus, que la défense des intérêts du socialisme, en URSS comme dans le monde, ne sera possible qu'en renversant la bureaucratie au pouvoir, qu'en restaurant une économie socialisée gérée démocratiquement par les travailleurs eux-mêmes.

rivière

1) Voir dans le dernier numéro de la brèche "La fin de l'après-Vietnam".
2) "Die Zeit", 25 janvier 1980.
3) Cf. aussi le rappel plus détaillé de l'armement US dans le dernier numéro de la brèche.
4) Reportage d'A. Kohlschütter, dans "Die Zeit", 25 janvier 1980.